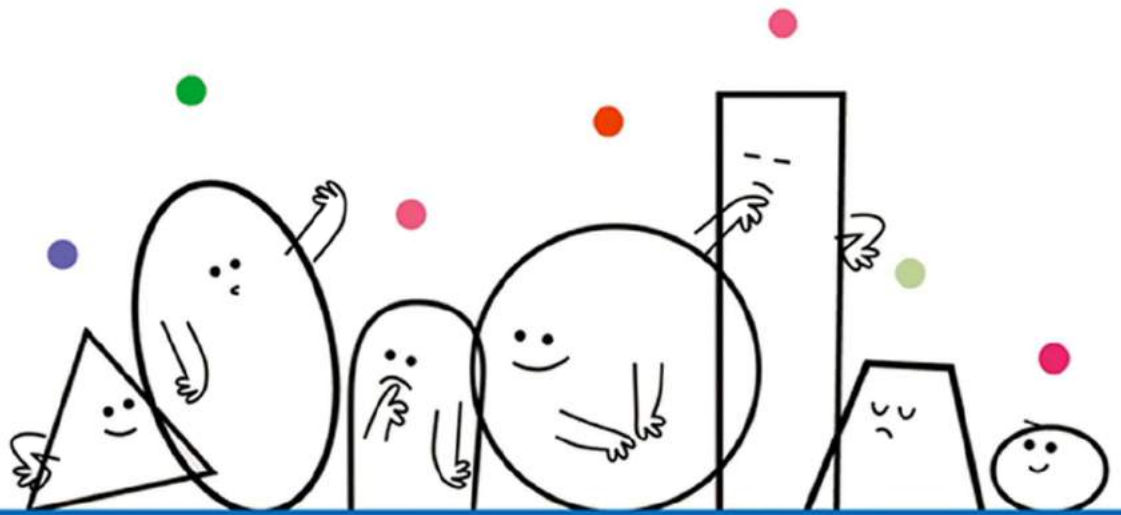




Fédération de
Loire Atlantique



Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de Loire-Atlantique

Rapport d'activité

2015



ENSEMBLE



I. LE RÉSEAU ET LA FÉDÉRATION EN 2015

4

1. Le réseau des Centres Sociaux en 20155
2. Le projet fédéral 2014/20177
3. Le fonctionnement de la Fédération, un travail associé8

II. L'INTELLIGENCE COLLECTIVE AU SERVICE DU RÉSEAU

11

1. Des commissions régulières pour favoriser l'apport collectif12
2. Des relations partenariales au service du réseau15

III. L'EXPERTISE DE LA FÉDÉRATION AU SERVICE DES PROJETS DES CENTRES

23

1. Un accompagnement individuel adapté aux spécificités des Centres24
2. Des formations au service de la qualification de tous les acteurs28

IV. LE POUVOIR D'AGIR : CHANTIER ANNUEL DE LA FÉDÉRATION

30

1. Des temps forts pour favoriser la réflexion collective et l'échange31
2. Les perspectives pour 201633

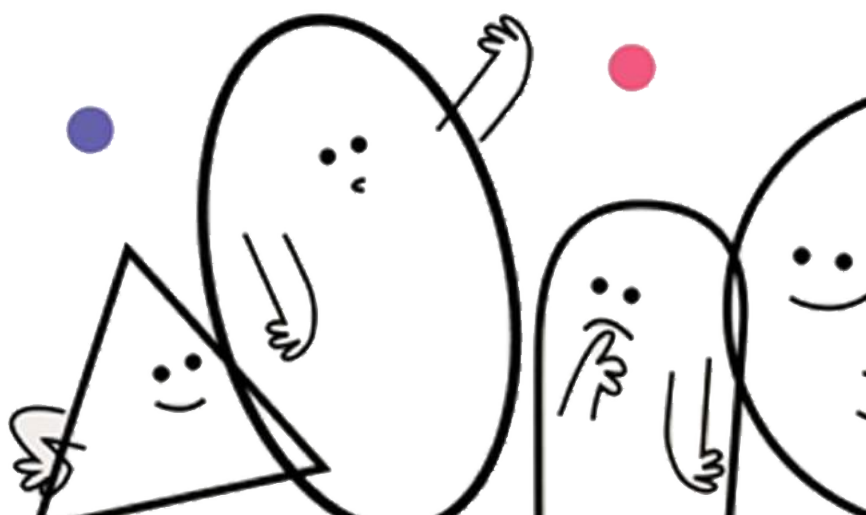
V. LA COMMUNICATION : UNE DYNAMIQUE EN MARCHÉ

34

1. Embauche d'un chargé de mission fédéral dédié à la communication35
2. Un plan d'action stratégique pour 2015-201635

RAPPORT FINANCIER

39



ÉDITO POLITIQUE

L'ambition de ce rapport est de traduire l'activité de la Fédération en 2015, à mi-parcours de son projet fédéral. 2015, une année qui restera marquée par une actualité dramatique qui n'a pas été sans impact sur nos Centres Sociaux et Socioculturels.

En 2015, notre réflexion a porté sur notre spécificité basée sur le Pouvoir d'Agir des habitants. Trois temps forts ont été organisés pour échanger sur les pratiques, identifier les postures favorables et outiller le réseau dans le but de le développer sur nos territoires. Des apports extérieurs comme les interventions de Jérôme Guillet de Matières Prises et d'Hélène Balazard ont enrichi notre réflexion.

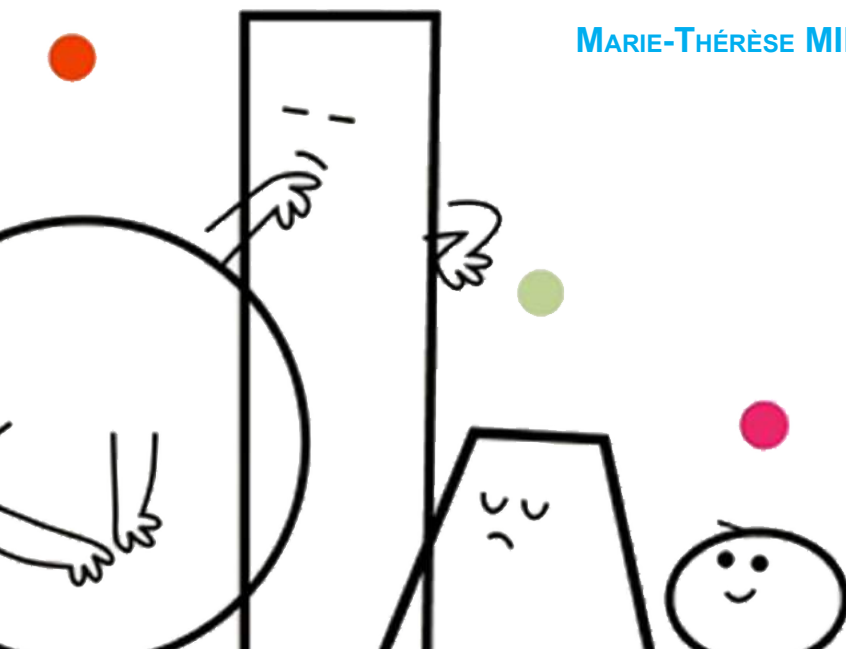
Nos Centres Sociaux et Socioculturels sont des espaces privilégiés où les habitants doivent pouvoir exercer leur rôle de citoyens actifs et être les artisans de demain, pour contribuer à une société plus égalitaire et plus démocratique où chacun ait sa place.

Aujourd'hui le contexte social difficile et les événements dramatiques que nous avons vécus nous invitent, plus que jamais, à repenser et à accompagner la redynamisation d'une place active et légitime pour chaque citoyen.

Nos Centres Sociaux et Socioculturels sont des observatoires des mutations sociales : développement de la précarité, isolement, vieillissement... Celles-ci nous conduisent à renforcer les liens au service du réseau avec nos partenaires historiques (C.A.F, Conseil Départemental, DRJSCS...) et à élargir et diversifier nos partenariats. Ainsi 2015 sera marquée par la première année de mise en œuvre de la convention de coopération avec AG2R la mondiale, et de la signature de la charte de coopération entre les CEMEA , AR44 et la Fédération.

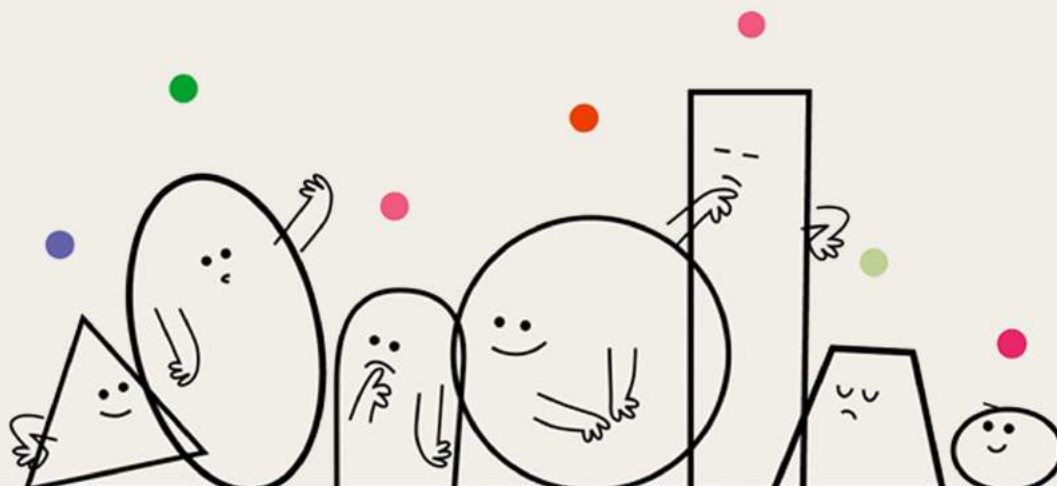
Par ailleurs, le nouvel outil qu'est l'observatoire SENACS (Système National des Centres Sociaux), développé sur la région, contribuera à rendre plus lisible ce que sont nos Centres Sociaux, donner à lire sur leur impact sur les territoires et à susciter les échanges entre tous les acteurs.

MARIE-THÉRÈSE MILIN, PRÉSIDENTE DE LA FÉDÉRATION





LE RÉSEAU ET LA FÉDÉRATION EN 2015



1. LE RÉSEAU DES CENTRES SOCIAUX EN 2015

A- État des lieux des adhérents



658

BÉNÉVOLES
qui participent aux instances
de gouvernance et pilotage
du projet social

620

appuyés par
PROFESSIONNELS

Maison du citoyen
15 rue d'Arras
44800 ST HERBLAIN
02 28 25 26 60
mdc44800@gmail.com

CSC Tillay
11 rue du Tillay
44800 ST HERBLAIN
02 28 25 26 50
asecdetillay04@aol.fr

CSC Bourg
126 bd François Mitterrand
44800 ST HERBLAIN
02 28 25 22 70
cscbourg@saint-herblain.fr

CSC Soleil Levant
44 rue de la Blanche
44800 ST HERBLAIN
02 28 25 26 90
soleil.levant@wanadoo.fr

Tempo
7 rue du 11 novembre
44130 BLAIN
02 40 87 12 58
accueil@csctempo.fr

CSC LaMano
Le Pâtis Jourdeau
44170 NOZAY
02 40 79 35 04
lamano@wanadoo.fr

CSC Bernardière
Rue de Dijon
44800 ST HERBLAIN
02 28 25 22 90
centre-socioculturel.bernardiere@wanadoo.fr

CSC Sillon de Bretagne
12 bis av des Thébaudières
44800 ST HERBLAIN
02 28 25 26 80
cscsillon@saint-herblain.fr

Collectif Plaisance
4 Allée de l'Île
44700 ORVAULT
02 40 76 94 47
accueil@collectif-plaisance.com

CSC Bugallière
10 rue du Pont Marchand
44700 ORVAULT
02 40 63 44 45
csc.bug@orange.fr

CSC Pierre Legendre
7 bd Blancho
44220 COUÉRON
02 40 86 13 42
centrepierrelegendre@yahoo.fr

CSC Henri Normand
Place des Cités
44220 COUÉRON
02 40 38 31 99
c.h.n@wanadoo.fr

Maison pour Tous
3 bis rue François Clouet
44240 LA CHAPELLE SUR ERDE
02 40 93 68 19
mptlachapelle@gmail.com

Office Socioculturel
40 rue des Ecoles
44480 DONGES
02 40 91 00 55
oscd@wanadoo.fr

CSC Thouaré sur Loire
23 rue de Mauves
44470 THOUARE SUR LOIRE
02 40 68 06 05
contact@mairie-thouare.fr

Office Socioculturel
10 av des Île de France
44550 MONTOIR DE BRETAGNE
02 40 88 58 76
oscm.direct@wanadoo.fr

CSC Loire Divatte
2 rue Félix Praud
44450 ST JULIEN DE CONCELLES
02 40 36 87 76
accueil@csc-loiredivatte.asso.fr

MQ Bouletterie
29 rue des Frênes
44600 ST NAZAIRE
02 40 70 35 22
mqbouletterie@wanadoo.fr

CSC Mireille Moyon
33 bd Dumesnilot
44560 PAIMBOEUF
02 40 27 51 77
accueil@csc-mireillemoyon.fr

CSC La Fontaine
11 rue du Languedoc
44230 ST SEBASTIEN SUR LOIRE
02 40 34 34 14
accueil@cscfontaine.fr

CSC Allée Verte
1 rue de l'Allée Verte
44230 ST SEBASTIEN SUR LOIRE
02 40 33 16 88
accueil@alleeverte-csc.asso.fr

Fédération des Maisons de quartier
24 rue d'Anjou
44600 ST NAZAIRE
02 40 22 78 70
contact@fmq-saintnazaire.fr

Le Relais
19 rue Gutenberg - BP 4119
44341 BOUGUENAIS
02 51 70 69 15
lerelais@lerelais.asso.fr

CSC Ragon
9 rue du Vivier
44400 REZE
02 28 25 29 40
cscragon@mairie-reze.fr

CSC Loire et Seil
3 place Jean Baptiste Daviais
44400 REZE
02 40 84 45 50
cscoireetseil@mairie-reze.fr

CSC Jaunais Blordière
31 chemin bleu
44400 REZE
02 28 44 40 00
cscjaunais-blordiere@mairie-reze.fr

Mairie de Rezé
Direction vie associative et animation culturelle
Place Jean Baptiste Daviais - BP 159
44403 REZE
02 40 84 43 69
laurence.gourvil@mairie-reze.fr

■ Tous les CSC de la collectivité locale adhèrent au réseau

■ Tous les CSC de la collectivité locale n'adhèrent pas au réseau

■ Aucun CSC de la collectivité locale adhère au réseau

En 2015, le réseau fédéral représente 25 structures juridiques sur les 33 du département et 26 agréments « Centre Social » sur les 52 de Loire Atlantique. Le réseau fédéral c'est aussi, deux offices et regroupements.

LA MAISON POUR TOUS REJOINT LE RÉSEAU



En 2015, la Maison pour Tous de la Chapelle sur Erdre a rejoint notre réseau. Inauguré le 23 septembre 2014, le Centre Socioculturel avait bénéficié de l'accompagnement de la Fédération lors de sa création.

LA MAISON DES RENCONTRES DE TRIGNAC QUITTE LE RÉSEAU

Courant 2015, la Maison des Rencontres de Trignac a souhaité ne pas renouveler son adhésion. Elle avait rejoint notre réseau en 2014, mais cette relation n'aura été que de courte durée. L'équipe municipale en place a acté fin 2014, du transfert de l'actuel Centre Social « Maison des Rencontres » vers un pilotage CCAS. Elle nous a fait part de son intention de ne pas renouveler son adhésion.

Au 31 décembre 2015, la structure ne porte plus d'agrément « Centre Social ».

ST NAZAIRE : RÉFLEXION AVEC LES CENTRES SOCIAUX ET LA FMQ



Nous avons amorcé en mai 2014 avec la Fédération des Maisons de Quartier (FMQ) et les différentes maisons de quartier une réflexion sur la nécessaire évolution du format d'adhésion.

Pour mémoire, une maison de quartier adhère à la fédération nationale et départementale (depuis 2000). La FMQ adhère elle, à la fédération départementale. Les réalités prégnantes qui ont impacté le quartier de la Bouletterie, et de ce fait le Centre Social du quartier ainsi que la Fédération des Maisons de Quartier, ont amené la Fédération départementale à proposer de différer les débats sur le sujet des adhésions.

Ces débats sont réamorçés depuis avec pour volonté qu'ils se clôturent sur l'exercice 2016.

UN PARTENARIAT QUI SE CONSTRUIT DOUCEMENT AVEC LES CENTRES SOCIAUX NANTAIS ET L'ACCOORD



Début 2015, nous avons clôturé avec l'ACCOORD une formation-action sur la fonction accueil avec 4 Centres Sociaux pour une trentaine de professionnels. Ce projet acte d'un processus de rapprochement entre les Centres Sociaux nantais et la Fédération. D'autres chantiers de collaboration, objets de travail sont envisageables.

L'ACCOORD doit tisser les partenariats qui lui semblent pertinents selon les ambitions et postures politiques qu'elle porte. Nous restons donc accueillants.

Pour en savoir plus : Les étapes d'adhésion

Nous positionnant dans une logique d'adhésion et de reconnaissance, plusieurs étapes sont proposées aux futurs adhérents :

Les étapes :

- Échange entre le centre et la Fédération, pour débattre sur les enjeux d'un réseau comme le notre, pour exposer ce qu'est la Fédération, son projet, son organisation politique et technique, pour échanger sur les apports de la Fédération et de ses adhérents au service de la dynamique du réseau
- Interne au centre, pour remplir un dossier d'adhésion, après avoir pris connaissance de la charte des Centres Sociaux et socioculturels
- Entre le centre et la Fédération : Présentation de la demande de reconnaissance et d'adhésion et débat entre les membres
- Traitement de la demande à la fédération locale et à la Fédération nationale (FCSF)
- Il ne reste plus qu'à construire ensemble notre réseau au service des habitants et des projets sociaux. Cette étape nécessite du temps. Il appartient ici à chaque centre de saisir les espaces du réseau où il peut s'investir, apporter ou recevoir. La Fédération, doit veiller, dans ces premières années d'adhésion, à ce que le centre mesure le bénéfice de ce qui a pu le conduire à intégrer le réseau

2. LE PROJET FÉDÉRAL 2014/2017

2015 était la seconde année de déploiement du projet fédéral 2014/2017. Retrouvez ci-dessous, la synthèse du projet de la Fédération, décomposé en 4 axes principaux.

Axe 1 - Le réseau des Centres Sociaux doit conforter notre spécificité basée sur le Pouvoir d'Agir des Habitants

En interne, se conforter sur la spécificité et l'identité des Centres Sociaux.

Promouvoir des valeurs et une posture politique commune. Accompagner une dynamique de conscientisation.

Formaliser une expression politique du réseau.

Accompagner nos modes de gouvernance et coopération.

Axe 2 - Le réseau doit renforcer les conditions de « l'intelligence collective » au service des mutations sociales à accompagner

Construire du savoir pour expérimenter des pratiques alternatives.

Partager ces savoirs pour accompagner le mouvement collectif.

Partager ce savoir entre les différents partenaires.

Affirmer la reconnaissance partenariale de la spécificité des Centres Sociaux.

Axe 3 - Une communication qui donne à lire l'image de notre réseau

Structurer une stratégie de communication pour une plus grande lisibilité du réseau.

Les Centres Sociaux doivent être novateurs dans leurs outils communication.

Axe 4 - Le réseau doit influencer une modernité qui donne à lire la dynamique des Centres Sociaux

Par une image renouvelée, la Fédération doit soutenir la capacité des centres à mobiliser.



3. LE FONCTIONNEMENT DE LA FÉDÉRATION, UN TRAVAIL ASSOCIÉ

A. La gouvernance de la Fédération : Des instances régulières

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



Chaque année, la Fédération organise son Assemblée Générale. Les Centres Sociaux et Socioculturels adhérents valident les différents rapports de l'année, se positionnent sur les orientations à venir et désignent les membres du Conseil d'Administration.

Passée la dimension statutaire, l'Assemblée Générale est aussi **un moment politique** important, tant pour la Fédération que pour son réseau et le centre qui l'accueille.

C'est **un moment de communication**. Elle permet de donner à lire ce qu'est le réseau des Centres Sociaux.

L'Assemblée Générale c'est aussi, **un moment de réflexion**, un espace de débat et d'échange sur une thématique d'actualité pour les acteurs investis dans les Centres Sociaux de Loire Atlantique.

En 2015, les participants de l'Assemblée Générale ont échangé sur la thématique suivante : **« Le Pouvoir d'Agir : Les Centres Sociaux qui agissent avec les habitants, ce n'est pas magique. Le décréter, cela ne suffit pas. »**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du Conseil d'Administration sont chargés d'élaborer les orientations politiques, les objectifs de la Fédération et de veiller à leur application.

Il est composé de 18 membres représentant 10 associations qui se sont réunis 6 fois en 2015.

Les conseils sont aussi ouverts à des administrateurs de Centres Sociaux qui souhaitent mieux percevoir le fonctionnement de la Fédération et de ses instances, pour peut-être s'investir plus significativement par la suite.

Au delà des sujets réguliers de la gouvernance d'un projet associatif, voici les sujets marquants de 2015, abordés en Conseil d'Administration :

- Présentation de la convention de Coopération avec AG2R La Mondiale ;
- Présentation du MOOC¹ proposé par la FCSF sur la thématique "Améliorer sa communication au quotidien avec les partenaires institutionnels", pour une utilisation locale dans nos Centres Sociaux ;
- Déploiement du SENACS (Système d'Echange National des Centres Sociaux) en Loire-Atlantique suite à un positionnement politique départemental sur l'intérêt d'un tel outil ;
- Adhésion de reconnaissance du CSC de la Chapelle sur Erdre ;
- Charte de coopération avec les CEMEA et AR44 et amorce d'une réflexion pour un projet de locaux communs ;
- Élaboration de la thématique fédérale 2015 : « Pour que nos Centres Sociaux soient bien des espaces privilégiés du Pouvoir d'Agir » et définition des différentes étapes ;
- Débat sur la politique régionale de la formation professionnelle et son devenir suite au départ de la chargée de mission formation régionale ;
- Embauche du chargé de mission communication fédéral et présentation du plan stratégique de communication ;
- Lancement de l'ingénierie de la recherche/action "Animation jeunesse : Faire place au Pouvoir d'Agir des Jeunes" ;
- Point sur les coopérations avec le Conseil Départemental.

¹MOOC : Massive Online Open Course. Autrement dit des cours en ligne ouverts à tous.



J'ai eu envie de m'investir dans le Conseil d'Administration car mon Centre Socioculturel adhère à la Fédération depuis plusieurs années.

M'engager dans le Conseil d'Administration a été pour moi une manière de « faire réseau » et de prendre part aux réflexions et décisions stratégiques.

Ce qui m'intéresse lors des Conseils d'Administration, c'est la création d'actions communes, la participation aux temps de regroupement des Centres Socioculturels et l'élaboration de stratégies à mettre en place pour mieux communiquer sur les valeurs et les différentes missions inhérentes aux Centres Sociaux.»

Fabienne BOUCARD, Administratrice à la Fédération

LE BUREAU

Il est composé de 6 membres bénévoles issus de Centres Sociaux adhérents qui se réunissent tous les 15 jours.

Organe exécutif, le bureau fédéral prépare les ordres du jour des Conseils d'Administration, assure le suivi de la gestion de l'association (budget, management), envisage les actions à venir, les chantiers fédéraux et suit l'actualité du réseau.

Le bureau a lieu en présence du délégué fédéral et en fonction des thèmes abordés, du chargé de mission communication et/ou de l'assistante fédérale. Il accompagne l'équipe technique dans la mise en œuvre des orientations fédérales, favorise le recul politique nécessaire et s'assure de l'originalité et de la spécificité des différentes actions.

Il est garant de la posture institutionnelle fédérale pour l'ensemble de l'action de la Fédération.



Le bureau est pour moi une instance enrichissante. Il me permet d'avoir une réflexion régulière sur l'actualité du réseau et de pouvoir prendre part à la définition des différentes stratégies et actions fédérales.

La participation au bureau me permet également d'avoir une vision plus globale sur les Centres Sociaux. Un regard complémentaire de celui que j'ai, à l'échelle locale, en étant administratrice dans le Centre Socioculturel de l'Allée Verte.

Jeannine AUGUSTIN,
Membre du bureau fédéral

B. L'équipe politique de la Fédération en 2015

Marie-Thérèse MILIN - Présidente
Centre Socioculturel de la Bugallière

Bernard SONNERY - Trésorier
Centre Socioculturel du Sillon de Bretagne

Pascale BOURHIS - Secrétaire
Centre Socioculturel Pierre Legendre

Lydie LANUEL BALLUT - Membre du bureau
Centre Socioculturel Fontaine

Jeannine AUGUSTIN - Membre du bureau
Centre Socioculturel Allée Verte

Bernard MABON - Membre du bureau
Centre Socioculturel Ragon

Philippe CLEMENT - Bénévole Membre actif
Centre Socioculturel Henri Normand

Serge COUE - Bénévole Membre actif
Centre Socioculturel du Bourg

Muriel DAVID - Bénévole Membre actif
Centre Socioculturel Pierre Legendre

Renée FERRE - Bénévole Membre actif
Centre Socioculturel Ragon

Jean-Robert LELLIG - Bénévole Membre actif
Centre Socioculturel Allée Verte

Brigitte RENEVOT - Bénévole Membre actif
Centre Socioculturel Fontaine

Charles ROBIN - Bénévole Membre actif
Centre Socioculturel du Bourg

Gérard VITEL - Bénévole Membre actif
Centre Socioculturel Henri Normand

Bernard DARGOUGE - Bénévole Membre actif
Centre Socioculturel Soleil Levant (coopté)

Fabienne BOUCARD - Professionnelle Membre actif
Centre Socioculturel de Thouaré sur Loire

Tanguy LE GAC - Professionnel Membre actif
Centre Socioculturel Allée Verte

Gérard ORRIERE - Personne ressource
Centre Socioculturel Fontaine

C- Une équipe technique au service du projet

L'équipe technique de la Fédération assure la mise en oeuvre du projet fédéral, référentiel des orientations définies par l'équipe politique. En septembre 2015, l'équipe s'est agrandie avec l'embauche d'un chargé de mission Communication. Les locaux de la Fédération se trouvent à Saint-Herblain, au 27ème étage du Sillon de Bretagne.



Pierrick TOUSSAINT

DÉLÉGUÉ FÉDÉRAL

Sous la responsabilité du Conseil d'Administration, il a pour principales missions :

- De contribuer et de mettre en oeuvre les orientations politiques de la Fédération ;
- D'assurer le développement du réseau en intégrant les perspectives de changement, d'évolution (veille sociale et prospective) ;
- Contribuer au développement de la vie associative ;
- D'accompagner les projets des Centres Sociaux ;
- De soutenir et conseiller les structures adhérentes ;
- De représenter la Fédération dans les instances partenariales ;
- De coordonner des actions et d'animer des groupes thématiques du réseau ;
- De contribuer au développement du réseau fédéral en lien avec les acteurs institutionnels et politiques des territoires.



Soizic MOULIN

ASSISTANTE FÉDÉRALE

Sous la responsabilité du délégué fédéral, l'assistante fédérale a pour missions principales :

- D'assurer le secrétariat et les travaux préparatoires de comptabilité ;
- D'assurer le suivi administratif de l'ensemble des dossiers fédéraux ;
- De coordonner la transmission de l'information ;
- De participer à la création de travaux de communication matérielle, ou virtuelle ;
- D'assurer l'accueil physique et téléphonique de la Fédération ;
- De soutenir les instances fédérales et manifestations ponctuelles.



Maxime BÉE

CHARGÉ DE MISSION FÉDÉRAL - COMMUNICATION

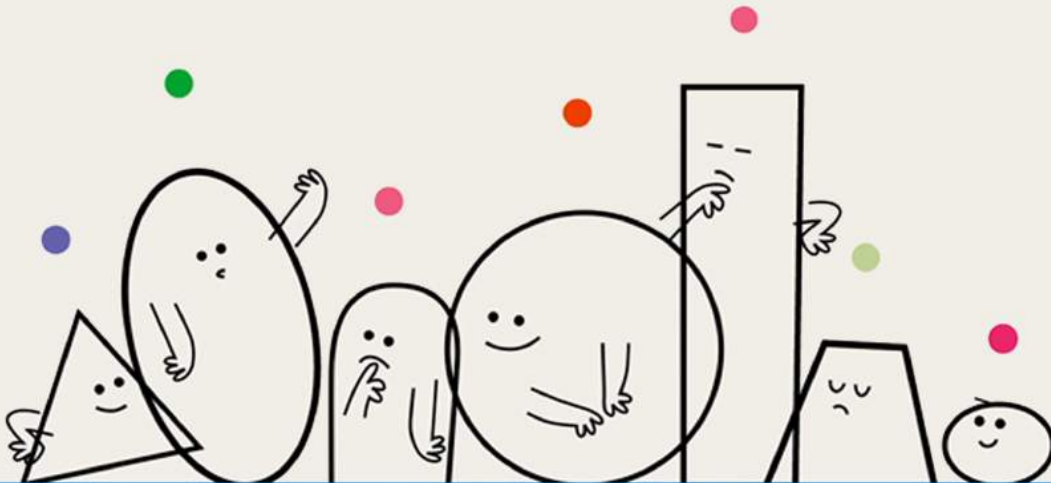
Sous la responsabilité du délégué fédéral, il est tout particulièrement investi sur la dimension communication et animation du réseau. Ses principales missions sont :

- Accompagner les Centres Sociaux dans l'élaboration de stratégies de communication et actions de communication ;
- Élaborer la stratégie de communication et le plan d'action de la Fédération ;
- Coordonner la mise en oeuvre et le suivi du plan de communication ;
- Proposer les moyens et choisir les supports de communication adaptés ;
- Piloter et/ou concevoir la réalisation et la mise en place des outils de communication ;
- Préparer les argumentaires dans la perspective des messages politiques, rédaction d'articles en ligne ;
- Gérer la relation presse départementale.



II

L'INTELLIGENCE COLLECTIVE AU SERVICE DU RÉSEAU



Faire réseau et faire ressource sont les deux mobiles des différentes commissions fédérales. Ces dernières favorisent la réflexion collective, l'échange de pratiques et la mutualisation. Elles contribuent, au delà des commissions instituées par la Fédération à l'interconnaissance et aux interpellations entre les acteurs. Le réseau prend ici tout son sens, la Fédération n'en est qu'un instrument facilitant sa dynamique.

A- Les commissions directeurs(trices)

Au-delà des fonctions génériques à toutes les commissions, les commissions de directeurs(trices) contribuent à la veille stratégique et peuvent impulser des réflexions politiques qui prendront corps au sein des instances fédérales comme les Bureaux et les Conseils d'Administration.

Une moyenne de 13 directeurs(trices) participent aux commissions qui ont lieu tous les 2 mois, soit 6 commissions en 2015.

LES SUJETS ABORDÉS EN 2015

Des sujets de veille stratégique et de réflexion politique :

■ Actes terroristes de début janvier, mouvement citoyen généré : Quels impacts sur le territoire des Centres Sociaux, quelle mise en mouvement dans nos projets, nos actions ?

■ Évolutions budgétaires pour les Centres Sociaux : Création d'un groupe de travail pour développer une veille et préconiser des stratégies ;

■ Ouverture du réseau aux structures «Espace de Vie Sociale», modification des statuts nationaux ;

■ La circulaire du 22 juin 2015 relative à la mise en oeuvre des mesures Jeunesse, Éducation Populaire et Vie Associative, l'impact pour nos Centres Sociaux ;

■ Le Conseil Départemental et les Centres Sociaux, perspectives de collaboration à construire.

Des partages de pratiques :

■ Accord de branche «couverture complémentaire santé», lien avec les mutuelles ;

■ L'analyse de pratique pour les directeurs ;

■ Les relations avec les cabinets d'experts comptables ou commissaires aux comptes ;

■ Le développement du numérique dans les Centres Sociaux.

Des sujets pouvant faire réseau :

■ Les Centres Sociaux, acteurs de l'accompagnement du vieillissement, suite de la journée du 12 décembre (les études, la convention cadre avec AG2R La Mondiale) ;

■ Le MOOC : Mieux communiquer avec les élus, démarche d'essaimage ;

■ Après VPE, HPG, une nouvelle recherche-action « L'animation jeunesse : faire place au Pouvoir d'Agir des jeunes ».

Des échanges d'informations, fonction ressource du réseau :

■ Présentation de l'ANCV¹ et de ses différents dispositifs (APV, Bourse Solidarité Vacances, BSV jeunes, départ 18-25 ans, seniors en vacances) ;

■ Les appels à projets 2015 (C.A.F, CARSAT, ARS,...) ;

■ Appel à projet «petite enfance et jeunesse fonds publics et territoire», retour sur les informations et perspectives envisagées lors de la dernière commission jeunesse.

¹ANCV : Agence Nationale des Chèques Vacances



PAROLES DE DIRECTEURS(TRICES)

« J'apprécie la possibilité de relativiser les difficultés mais aussi de trouver des appuis en cas de besoin. »

Yves PRINGAULT, CSC Henri Normand

« Les commissions facilitent l'interpellation des collègues du réseau et l'échange d'outils. elles permettent la prise de recul par rapport à la fonction et à la structure. »

Thomas CRENN, UAHB CSC Bugallière

« La richesse des échanges et l'apport des collègues motivent ma participation aux commissions. »

Serge GAUTHIER, CSC Mireille Moyon



B- Les commissions jeunesse

Les animateurs(trices) « jeunes » dans les Centres Sociaux et Socioculturels occupent différentes fonctions. Ils peuvent coordonner le secteur jeunesse ou enfance - jeunesse et/ou être en animation directe avec le public « jeune ».

La commission jeunesse s'est réunie **4 fois** en 2015 avec une participation moyenne de **9 personnes**.

DES EXEMPLES DE THÈMES ABORDÉS LORS DES COMMISSIONS JEUNESSE

- Appel à projet « Petite enfance et jeunesse fonds publics et territoire » ; Réflexion en présence d'un conseiller technique C.A.F ayant la responsabilité de la thématique jeunesse ;
- Retour du séminaire INJEP du 27 janvier 2015 : Parcours de jeunes et territoires ;
- Présentation de l'ANCV, des différents dispositifs ANCV (BSV jeunes, départ 18-25 ans) ;
- La recherche-action jeunesse : Construire les nouvelles pratiques de demain, des centres volontaires pour se lancer dans cette formation ;
- Les Pass Culture du Conseil Régional pour 2015-2016 ;
- Intervention Ouvre Boîte : Présentation du dispositif « coopérative jeunesse de service ».

PAROLE D'ANIMATEUR JEUNESSE

Les commissions me permettent de rester à jour sur l'actualité et l'évolution du réseau.

Elles permettent également de se remettre en question et de prendre du recul grâce aux interventions extérieures et à la qualité des échanges avec les autres animateurs.»

Julien GOUTON, CSC Allée Verte

C- Les commissions secrétaires

La commission des secrétaires répond à une forte attente en terme de réflexion et de partage de pratiques.



En 2015, la commission s'est réunie **3 fois** avec une participation moyenne de **12 secrétaires**.

DES EXEMPLES DE THÈMES ABORDÉS LORS DES COMMISSIONS SECRÉTAIRES

- La notion de veille sociale ;
- Le rôle du personnel administratif dans le projet social ;
- Les pratiques d'inscription dans les centres du réseau ;
- Evolution de la formation professionnelle et des modalités d'inscription ;
- Le pass culture et sport 2015-2016 ;
- Proposition d'un document référentiel sur la fonction de l'accueil dans les Centres Sociaux (élaboré en 2015 dans le cadre d'une recherche-action avec 4 Centres Sociaux de Loire Atlantique).

PAROLE DE SECRÉTAIRE

En tant que secrétaire, c'est la seule occasion dans le cadre de mes fonctions, de rencontrer les collègues d'autres centres de façon formelle, d'être ailleurs que sur son lieu de travail pour partager des

expériences et travailler sur des thématiques communes.

C'est aussi l'apport de complément d'informations et une meilleure connaissance de sujets divers, relatifs aux centres. »

Sonia THEPOT, CSC Loire-Divatte

D- Les commissions animateurs(trices) collectif famille



Les animateurs(trices) famille coordonnent les actions et les services relevant du champ de la famille et de la parentalité, en lien avec le projet social de la structure. Les commissions permettent l'échange de pratique et l'enrichissement mutuel.

Les animateurs(trices) ACF se sont réunis 5 fois en 2015 avec une participation moyenne de 12 personnes.

DES EXEMPLES DE THÈMES ABORDÉS LORS DES COMMISSIONS FAMILLE

- **Présentation de la structure** : Au son des casseroles ;
- **Thèmes de réflexion** : Les partenaires du territoire sur le sujet de la parentalité, qui sont-ils ? Que faisons-nous avec eux (réflexions, veille sociale, projets, actions) ? En quoi contribuons-nous au maillage partenarial ? Les groupes « parentalité » lancement de la dynamique ;
- Un temps d'échange sur la formation possible avec les CEMEA « être accueillant ». Partage sur le projet de formation CEMEA à adapter avec la circulaire LAEP ;
- Soirée débat « Les lieux accueil enfants/parents, quels besoins, quels enjeux ? » ;
- **Projet REAAP** : Fiche mon enfant.fr, appel à projet 2015 ;
- Création et lancement d'une plateforme numérique ACF sur le site de l'Union des Centres Sociaux des Pays de la Loire ;
- Visite de la Maison des Citoyens, observation des organisations spécifiques (CSC implanté dans une structure municipale) ;
- SENACS : Un lieu ressource pour découvrir les pratiques d'animation familles des Centres Sociaux de France.

PAROLE D'ANIMATEUR COLLECTIF FAMILLE

« Les commissions permettent la rencontre et la connaissance d'autres animateurs, ce qui nous permet d'échanger sur nos difficultés et nos questionnements.

Cela représente aussi un excellent espace pour savoir ce qui se passe ailleurs, les pratiques, les bonnes (ou moins bonnes) expériences.

De plus, cela nous permet d'avoir un focus régulier sur ce qui se passe à un niveau plus global que le notre, chose que je ne fais pas régulièrement, par faute de temps. »

Medhi SEDDOUKI, CSC Ragon

E- La commission numérique

Nouvellement lancée en Loire Atlantique, la commission numérique répond à une forte attente en terme de partage et de réflexion sur l'outil numérique.

LES SUJETS ABORDÉS EN COMMISSION NUMÉRIQUE

- Faire le point sur la prospection faite dans les centres, les données pouvant alimenter l'annuaire, les attentes des acteurs en terme de numérique ;
- Envisager l'outil adapté à la création de l'annuaire ressource dynamique.

Les réflexions plus générales abordées ont permis de contribuer à l'identification des potentielles missions du futur chargé de mission dans le secteur de la communication. Elles peuvent s'envisager dans l'animation de cette commission numérique et dans le développement d'action pour accompagner les acteurs du réseau à mieux communiquer.

En 2015, la commission s'est réunie 2 fois avec 6 participants.



En 2016, une nouvelle formule de cette commission devrait voir le jour, axée à la fois sur l'usage du numérique, élargie à la communication.

2.

DES RELATIONS PARTENARIALES AU SERVICE DU RÉSEAU



A- Des partenariats de qualité

Les chantiers de coopération sont multiformes et multi partenariaux à l'échelle départementale. Ils s'ouvrent à de nouvelles perspectives de collaboration selon les projets respectifs.

Le travail de reconnaissance, porté par le réseau depuis 10 ans, élargit le spectre des interventions sociales de notre réseau.

Le sujet de **l'accompagnement du vieillissement** est maintenant présent dans beaucoup de Centres Sociaux et Socioculturels. La diversification des partenariats avec des acteurs du territoire émanant de l'économie privée et de l'économie paritaire, se pense aujourd'hui. De nouveaux modèles de développement (économie collaborative, autre forme de ressource comme le salariat raison, la défiscalisation) deviennent des formes de pensée qui nous habitaient peu jusqu'à présent.

De ces relations en mouvement, quelques fois incertaines, souvent prometteuses, il convient d'être assuré **des fondamentaux non négociables et des postures éthiques** qui doivent continuer à nous habiter. En cela, le **pacte de**

coopération, cadre fondateur des valeurs et ambitions partagées, crée la garantie politique de l'éthique partagée.

Ainsi, 2015 sera marqué par la première année de mise en vie de **la convention de coopération avec AG2R La Mondiale, de la signature de la charte de coopération entre les CEMEA, AR44 et la Fédération 44, de l'élaboration de la convention entre le Gérontopôle et l'Union Régionale Centres Sociaux et Socioculturels des Pays de la Loire.**

Avec nos partenaires historiques, nous regretterons toutefois que les calendriers institutionnels ne nous aient pas à ce jour permis de renouveler notre pacte de coopération. Regret d'autant plus important que nous pouvons nous féliciter de l'accord de principe de la préfecture de Loire Atlantique pour que l'Etat (via la DDCS) soit partie prenante de ce pacte départemental.

Nous osons espérer que l'année 2016 permettra aux partenaires de pouvoir se positionner et qu'à défaut de dynamiser nos collaborations, cette absence de pacte départemental ne freine pas nos collaborations existantes ou en construction avec chacun de nos partenaires.





Notre convention de collaboration avec la Caisse d'Allocations Familiales 44, effective jusqu'en 2017, structure nos travaux sur les axes suivants :

- 1 L'appui méthodologique et l'accompagnement des Centres Sociaux en phase de renouvellement de leur agrément ;
- 2 Le développement des conventions multi partenariales ;
- 3 L'accompagnement spécifique des Centres Sociaux dans les situations spécifiques (création, renouvellement du personnel cadre, situation de difficulté).

La qualité de notre partenariat permet de décliner différents espaces au service de l'opérationnalité de nos travaux.

Une rencontre politique annuelle entre les administrateurs fédéraux, la direction de la C.A.F, nous permet de débattre :

- De l'évolution du pacte de coopération départemental ;
- De SENACS et sa mise en œuvre ;
- Du développement des Espaces de Vie Sociale ;
- Du développement du réseau ;
- De notre participation à la mise en œuvre du Schéma Départemental des Services aux Familles ;
- De l'élaboration du Schéma de l'Animation de la Vie Sociale.

Le groupe prospective, réunissant conseillers techniques, conseillère départementale en charge de l'animation de la vie sociale et délégué fédéral a pour vocation d'assurer le suivi technique et opérationnel de la convention. Il permet :

- De partager les expertises respectives (selon les spécificités et domaines de compétences de chacun) ;
- De mettre en cohérence des stratégies d'intervention locales ou globales ;
- De mesurer les effets des interventions, appuis et accompagnements des actions partenariales.

Les actions de collaboration pour l'année 2015 :

- L'accompagnement des Centres Sociaux dans le cadre du renouvellement de leur projet social en cours et dans l'élaboration des questions évaluatives adossées aux nouveaux projets sociaux ;
- L'accompagnement des pactes de coopération existants ou en voie d'élaboration sur les territoires de la Communauté de Communes de la Région de Blain, Orvault et Rezé ;
- La finalisation de l'accompagnement du diagnostic territorial sur la Communauté de Communes de Châteaubriant ;
- Le processus de recrutement du directeur sur le Centre Socioculturel de la Chabossière à Couëron ;
- Participation de la Fédération au Schéma Départemental de Services aux Familles, par notre présence au Comité Opérationnelle, par la promotion et l'accompagnement de la déclinaison des appels à projets REAPP¹, la mise en place d'une formation commune avec les CEMEA et la C.A.F « Être accueillant dans un lieu Parents/Enfants », la mise en place d'une soirée d'information sur la création d'un lieu d'accueil parents/enfants ;



Soirée d'information sur les lieux accueil Parents / Enfants

- Le déploiement SENACS en Loire Atlantique et notre collaboration à l'échelle régionale ;
- L'accompagnement de situations dites « situations de crise » sur différents territoires de Loire Atlantique ;
- La création d'un dossier méthodologique sur « les Centres Sociaux » pour les conseillers techniques de la C.A.F ;
- Le lancement de la phase ingénierie d'une nouvelle recherche-action « Développement du Pouvoir d'Agir des Jeunes ».

¹REAPP : Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents

Ces nombreuses collaborations témoignent de la confiance forte et durable entre la Fédération et la Caisse d'Allocations Familiales de Loire-Atlantique, au service du développement social des territoires du département.

AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL 44



Si 2014 était une année forte en questionnement et incertitude pour notre partenaire (projet de réforme territoriale, situation financière délicate compte tenu de l'augmentation de différentes charges obligatoires pouvant réduire les moyens financiers alloués à une politique volontariste), 2015 sera marquée par **l'élaboration d'un projet stratégique**.

En amont de ce projet, nous avons apprécié pouvoir **apporter notre contribution à la réflexion par l'élaboration d'un écrit commun à 7 fédérations ou mouvements d'Éducation Populaire**.

Nous avons apprécié, à la lecture du projet stratégique, de retrouver des ambitions autour du **mieux vivre ensemble, de la solidarité inter générationnelle et de l'encouragement du lien social, qui attestent de la pertinence des collaborations, basées sur des principes de politiques partagées**.

À l'aune d'arbitrages financiers pour l'exercice 2016, nous avons pu et continuerons à accompagner notre partenaire historique par **des interventions de sensibilisation et d'information de l'utilité et de l'impact des Centres Sociaux**.

Nous pourrions résumer notre action autour des axes suivants :

- Saluer le partenariat développé avec le Conseil Départemental et identifier en quoi le soutien du Conseil Départemental est important dans la mise en œuvre des projets sociaux développés sur les territoires et complémentaires de ses politiques ;
- Confirmer l'intérêt de la nouvelle signature de la convention cadre et de la pertinence de l'ouverture de cette dernière à d'autres partenaires départementaux ;
- Identifier ensemble comment nous pouvons étayer la lisibilité de l'impact des Centres Sociaux sur les territoires, et de fait l'intérêt de prolonger le soutien politique et financier des structures.

Mais au delà de cette situation particulière, c'est le partenariat de proximité qui apporte aux territoires le soutien bienveillant dans une perspective de développement. Il s'agit pour l'année 2015, de la finalisation de l'accompagnement diagnostic sur le territoire de la Communauté de Communes du Castelbriantais, de la réflexion partagée dans la perspective d'un agrément AVS sur le territoire de la Communauté de Communes Sud Estuaire, en lien étroit avec le Centre Social Mireille Moyon.

NOTRE CONVENTION AVEC AG2R



AG2R LA MONDIALE

Signée fin 2014, notre convention de coopération a pour objet de :

- Favoriser une politique concertée en conformité avec nos valeurs communes ;
- Favoriser notre capacité à créer des projets et des actions au service de nos ambitions ;
- Poursuivre et renforcer une coopération partenariale, pour accompagner nos ambitions partagées ;
- Promouvoir et accompagner les coopérations sur les territoires.

L'année 2015 sera marquée par les 7 Centres Sociaux en conventionnement ou en projet de trophée avec AG2R La Mondiale, notre collaboration sur l'ingénierie du projet I-Care (évoqué plus loin), l'ingénierie d'une formation figurant au catalogue formation 2016 « Vieillesse et développement social local ».

L'amorce de ce type de partenariat dans le grand ouest préfigure de la collaboration à développer dans d'autres départements, d'autres régions. L'année 2016 permettra d'essaimer vers la nouvelle grande région du sud ouest.

En cela, notre dynamique de réseau prend tout son sens. Les expériences, les avancées des uns, qu'elles soient au niveau local, départemental, régional, nourrissent les réflexions des autres, inspirent leur propre développement.



AVEC LA DDCS¹ ET LA DRJSCS²



Nous prolongeons, au fil des années, les rencontres avec les services déconcentrés de l'Etat.

Ces temps d'échange, à la fois politique et technique, nous permettent de faire le point sur les dossiers partenariaux (les Unités Régionales de Base pour les Fédérations, les postes Fonjep des Centres Sociaux et des Fédérations, le Fonds de Développement à la Vie Associative, la formation professionnelle). Ce sont aussi des moments privilégiés de partage sur les dossiers ou projets en cours (le CIEC³ du 6 mars 2015), les Services Civiques.

Cette année, un échange plus opérationnel s'est concrétisé avec la DDCS. Nous nous sommes investis aux réunions MAIA⁴ pilotées par la DDCS, y compris en partageant nos outils auprès des membres de cette instance (la mallette HPG en particulier).

La DRJSCS, subventionne l'ingénierie de la recherche-action « **l'animation jeunesse : faire place au Pouvoir d'Agir des Jeunes** ». La DDCS s'est par ailleurs engagée à nos côtés pendant toute la période d'ingénierie de cette recherche-action.

Notre partenariat plus global s'est formalisé dans le cadre du soutien à la vie associative par l'attribution d'un nouveau poste Fonjep fédéral effectif au 1er janvier 2016.

Ce sont autant de points qui attestent d'un rapprochement politique et opérationnel, que nous apprécions à sa juste mesure.

AVEC LA MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE 44-85



santé
famille
retraite
services

Loire-Atlantique - Vendée

L'année 2015 n'a pas produit beaucoup de variation dans nos collaborations. La MSA 44-85 était en cours d'élaboration de son Plan

d'actions Sanitaires et Sociales, de nombreux interlocuteurs politiques et techniques ont pu changer. Nous sommes toutefois restés vigilants au maintien d'un rendez-vous annuel permettant de maintenir le lien partenarial et d'envisager quelques perspectives de rendez-vous à ne pas manquer.

¹DDCS : Direction Départementale de la Cohésion Sociale

²DRJSCS : Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale

³CIEC : Comité Inter ministériel d'Education à la Citoyenneté

⁴MAIA : Mission d'Accueil et d'Information pour les Associations

AVEC ANIMATION RURALE 44 ET LES CEMEA



Photo prise lors de la signature de la charte de coopération, le vendredi 9 octobre 2015

Au regard de notre histoire commune, des nombreux partenariats développés et surtout de la convergence de leur projet associatif, les CEMEA des Pays de la Loire, la Fédération Animation Rurale 44 et la Fédération des Centres Sociaux 44 ont décidé de renforcer leur coopération en signant **une charte de coopération en 2015**.

Cette charte marque donc la volonté de privilégier les coopérations au service d'ambitions partagées. Elle vise à renforcer les synergies entre un mouvement d'Éducation Populaire, acteur de l'éducation nouvelle, et deux fédérations d'Éducation Populaire.

Mise en œuvre dès 2015, différents chantiers ou actions ont pris corps :

- Intervention technique de la Fédération dans le cadre d'un DEJEPS CEMEA ;
- Co-organisation de la soirée débat « Les Lieux Accueil Parents/Enfants » ;
- Ingénierie partagée sur les formations « Etre accueillant dans un lieu accueil Parents/Enfants » ; « DEJEPS développement de projets, territoires et réseaux », sur la recherche-action « l'animation jeunesse : Faire place au Pouvoir d'Agir des jeunes ».

Au moment où l'Éducation Populaire peut être fragilisée sur les fondamentaux qu'elle défend, dans sa capacité à anticiper, innover et créer de l'alternatif, il convient d'affirmer, la collaboration entre nos mouvements.



B- Notre implication dans l'Union Régionale



L'Union Régionale s'inscrit en subsidiarité aux Centres Sociaux et à la Fédération 44, dans les représentations régionales et dans les chantiers qui sont pertinents de porter à cette échelle territoriale.

L'animation des chantiers régionaux est à la charge des délégués et administrateurs départementaux, selon les réalités spécifiques de leur territoire et le niveau d'intérêt sur les chantiers. Ainsi, **la Fédération 44 est particulièrement active sur les chantiers Pacte de Coopération, SENACS, HPG, accompagnement de la Sarthe dans la création de son réseau, représentation au CRAJEP, vieillissement, ingénierie de la recherche-action « l'animation jeunesse : faire place au Pouvoir d'Agir des jeunes ».**

LES MISSIONS DE L'UNION RÉGIONALE :

- D'être en permanence au croisement des intérêts des habitants ;
- De se situer dans le prolongement des Centres Sociaux et socioculturels et de leurs fédérations départementales en favorisant, entre eux et de manière sans cesse renouvelée, les interactions ;
- De soutenir les Centres Sociaux et socioculturels et leurs fédérations, non en se substituant à eux, mais en créant avec eux les outils dont ils ont besoin, en facilitant les mutualisations, en développant l'offre de formation ;
- Et tout simplement de permettre aux Centres Sociaux et socioculturels, enracinés sur des territoires de vie, d'être des vrais lieux de l'engagement, des espérances et des possibles !

QUELQUES EXEMPLES D' ACTIONS CONDUITES DANS LE CADRE DU PROJET DE L'UNION RÉGIONALE :

LA MALLETTE PÉDAGOGIQUE « HABITANTS PARCOURS GOUVERNANCES »



Cette mallette a été créée par des acteurs bénévoles et professionnels du réseau des Centres Sociaux des Pays de la Loire en interaction avec des chercheurs et sociologues. Son objectif est de permettre à des acteurs de réfléchir aux questions qu'ils se posent et de trouver ensemble les réponses qui leur sembleront les plus cohérentes, les plus justes sur la participation des habitants, le parcours de bénévoles et la gouvernance associative. Cette mallette se diffuse sous l'impulsion des délégués.

Ainsi différentes actions ont pu être réalisées en 2015 :

- Une présentation a été effectuée en Loire Atlantique, en Vendée et en Maine et Loire au réseau des MAIA, en associant les conseillers des services intéressés ;
- Une formation à l'utilisation de la mallette auprès de Centres Sociaux de la région ;
- Une formation des experts comptables et commissaires aux comptes d'un cabinet comptable en Loire-Atlantique.

Retrouvez plus d'infos sur www.paysdelaloire.centres-sociaux.fr



SENACS

SENACS (Système d'Échanges National des Centres Sociaux) est un observatoire qui a pour objectifs de rendre plus visible et lisible ce que sont et ce que font les Centres Sociaux, évaluer leur impact collectif sur les territoires et susciter l'échange et la rencontre entre acteurs de Centres Sociaux

Sur ce chantier, l'année 2015 s'est organisée en **3 étapes** :

1 Poser le cadre de la coopération nécessaire et partager avec les C.A.F, les modalités opérationnelles possibles

- Créer un espace de dialogue entre les C.A.F et les fédérations pour évoquer les conditions de ce qui pourrait se construire en Pays de Loire.

- Déterminer les enjeux du dispositif SENACS (la plus-value pour les centres ; les dynamiques que cela engendre pour les centres ; les intérêts dans leur partenariat) que nous percevons.

- Se donner les conditions de réussite de la démarche (la phase préalable, la dimension territoriale régionale ou départementale, le travail associé C.A.F/FD, le temps nécessaire et les moyens qui seront à poser). **L'ensemble de ces éléments se retrouvera dans une charte de coopération signée le 26 mars 2015 entre les 5 C.A.F des Pays de Loire et l'Union Centres Sociaux Pays de la Loire.**

2 Sensibiliser les Centres Sociaux

Dans la perspective du déploiement de l'observatoire des Centres Sociaux «SENACS» dans la région des Pays de la Loire, l'ensemble des Centres Sociaux de la région a été invité à participer à une réunion de présentation, en présence de la coordination nationale de SENACS.

En Loire-Atlantique, une soirée de présentation, le 15 juin, a pu réunir 32 Centres Sociaux (77 participants bénévoles et professionnels). Elle a permis à la fois de présenter le dispositif mais aussi d'exposer les enjeux politiques tant pour la C.A.F que pour notre réseau, à s'inscrire dans cette démarche. Une deuxième séance de présentation fût ouverte en septembre pour les Centres Sociaux n'ayant pas pu être présent le 15 juin.

3 Campagne 2015-2016

Opérationnel en octobre 2015, la quasi-totalité des Centres Sociaux des Pays de la Loire se sont inscrits dans la démarche.

En Loire Atlantique, nous avons pu dispenser avec la C.A.F, **8 séances d'accompagnement à la saisie**, rassemblant en proximité de **6 à 9 porteurs d'agrément**. Satisfait de la phase de saisie et d'une **contribution à 100 % des structures du département**, le début d'année 2016 nous permettra de consolider les données puis d'envisager une stratégie de communication au service de la promotion des Centres Sociaux.

Le temps fédéral pour un tel chantier (estimé à **70 heures pour l'année 2015**) est important. Il conviendra de l'observer en évaluant l'impact de cette opération pour nos Centres Sociaux.



Saisie collective des données de SENACS en Loire-Atlantique

L'outil est prometteur à tous les échelons du territoire et en phase avec l'ambition fédérale d'une plus grande lisibilité de ce que sont les Centres Sociaux.

ACCOMPAGNEMENT DE LA SARTHE

La Fédération 44, au nom de l'Union Régionale **assure depuis 4 ans un accompagnement des Centres Sociaux de la Sarthe dans la perspective de la création d'un réseau.**

Il leur est également proposé de participer à des dossiers régionaux pour les mettre en interaction. L'Union Régionale a eu le souci que l'ADCS 72 (Association Départementale des Centres Sociaux Sarthois) s'ancre sur son département et trouve sa propre synergie mais aussi qu'elle s'intègre dans le réseau régional.

En 2015, l'ADCS 72 a choisi de passer à une étape supplémentaire et a envisagé la création d'une préfiguration de Fédération. Une demande de soutien officiel s'est opérée auprès de la FCSF (Fédération des Centres Sociaux de France), des rapprochements se sont opérés auprès des acteurs partenaires départementaux.

Après avoir finalisé quelques accompagnements méthodologiques au premier semestre 2015, l'Union Régionale a quitté son rôle d'accompagnement méthodologique pour laisser cette étape ultime à la FCSF et amorcer une relation de pairs entre l'ADCS 72 et les trois fédérations composant l'Union Régionale des Centres Sociaux.

INGÉNIERIE DE LA RECHERCHE-ACTION « L'ANIMATION JEUNESSE : FAIRE PLACE AU POUVOIR D'AGIR DES JEUNES »

L'ANIMATION JEUNESSE : FAIRE PLACE AU
POUVOIR D'AGIR
DES JEUNES



L'Union Régionale a souhaité, il y a maintenant deux ans, s'inscrire dans une nouvelle recherche-action.

À la clôture de la recherche-action HPG (Habitants, Participation, Gouvernance), force a été de constater la pertinence de ce type de démarche. Elle sert à la fois la dynamique des Centres Sociaux, développe de la perspective dans notre réseau, modélise des pratiques, des réflexions et donne une image forte de notre réseau.

Les sujets de la jeunesse et du Pouvoir d'Agir nous semblaient être un champ de réflexion à ouvrir.

Pour différentes raisons structurelles, l'opération a mis du temps à se lancer. La Fédération 44 a donc décidé d'impulser son ingénierie mi-2015.

Ce projet de recherche-action répond à l'ambition de **faire émerger des actions, des espaces ou encore des projets novateurs permettant aux jeunes d'exprimer leurs aspirations, puis de construire les projets qui leur tiennent à cœur.**

Il s'agit d'imaginer collectivement, les conditions qui leur permettront de prendre le Pouvoir d'Agir par eux-mêmes et s'ils le souhaitent, d'agir au service de l'intérêt général.

Nous misons sur le **Pouvoir d'Agir, comme préalable à l'implication citoyenne des jeunes.** Avoir l'ambition de développer le Pouvoir d'Agir des jeunes, ce n'est pas seulement écouter leurs envies, leurs propositions de sorties ou d'activités, puis ensuite les mettre en place. Il s'agit d'élaborer les conditions nécessaires pour que les jeunes soient pleinement auteurs et acteurs des projets qui les motivent.

Au delà de l'accès aux loisirs, nous souhaitons que **l'action jeunesse des Centres Sociaux de la région prenne une autre dimension et accompagne l'engagement et l'investissement des jeunes dans des projets collectifs et citoyens.** Telle est l'ambition de cette recherche-action.

Notre démarche favorisera la prise de recul vis-à-vis des façons traditionnelles de faire et de penser l'action jeunesse dans les Centres Sociaux et plus généralement dans les associations d'Éducation Populaire. Nous visons une transformation des pratiques d'animation au service du développement du Pouvoir d'Agir des jeunes, considérés comme des habitants à part entière. L'animateur, le professionnel ou le bénévole n'est plus l'organisateur mais le facilitateur des projets. Laisser aux jeunes le Pouvoir d'Agir suppose un changement de posture qu'il s'agira d'accompagner. Une formation-action, construite en étroite collaboration avec les acteurs de terrain, répondra à cet objectif.



IMPACT DES ACTIONS DES CENTRES SOCIAUX SUR L'AVANCÉE EN ÂGE ET LA PERTE D'AUTONOMIE PAR LA RECHERCHE (I-CARE)



Afin d'agir efficacement, les Centres Sociaux des Pays de la Loire estiment aujourd'hui avoir besoin de mieux comprendre les trajectoires de vie ainsi que les effets du vieillissement et de la perte d'autonomie. À cet effet, l'Union Régionale a décidé de lancer une recherche sur cette thématique avec pour objectif d'aider les Centres Sociaux à identifier les conditions et modes d'accompagnement permettant le « bien vieillir » et le « mieux vivre sa perte d'autonomie », pour construire les formations nécessaires pour mieux appréhender et mettre en œuvre des processus d'actions privilégiant le Pouvoir d'Agir et dépassant la prévention de la santé. Dans une optique de construction d'une compréhension plus fine des mécanismes mis en place et de leurs impacts, l'Union Régionale des Centres Sociaux accueillera début 2016, deux doctorantes appartenant à deux disciplines scientifiques différentes (Sociologie et la Géographie) qui seront amenées à travailler ensemble durant une période de 3 ans. La Fédération accueillera dans ses locaux, l'une d'entre elles.



La Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de France (FCSF) est la tête de réseau des **1 154 Centres Sociaux**, des **43 fédérations départementales et régionales** et des **10 unions ou coordinations régionales** qui lui sont affiliés.

LES MISSIONS DE LA FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS DE FRANCE :

- Assurer la communication auprès des pouvoirs publics, des partenaires, des responsables locaux, du grand public, sur la spécificité du projet participatif des Centres Sociaux ainsi que sur la richesse et la diversité de son réseau ;
- Soutenir le développement des fédérations et des centres existants et d'accompagner à la création de nouveaux Centres Sociaux et de nouvelles fédérations ;
- Former et qualifier les acteurs du réseau, salariés et bénévoles ;
- Développer des stratégies politiques et un travail prospectif concernant l'avenir des Centres Sociaux et socioculturels.

DE CES MISSIONS, DÉCOULENT DES OUTILS :

- Le Fonds mutualisé pour le développement, constitué par subvention des fédérations locales, pour favoriser la création et le développement des Centres Sociaux ou des fédérations.
- Le Fonds Spécifique de Formation des Acteurs (FO.S.FOR.A.), pour donner aux acteurs bénévoles des Centres Sociaux les moyens de mobiliser et former d'autres habitants ;
- Un Réseau « Expert » Associé, composé d'experts bénévoles et professionnels issus du réseau, pour soutenir les centres et les fédérations dans leurs évolutions en matière d'organisation, de gestion, de formation et de communication ;
- Des groupes de travail chargés de coordonner, à l'échelle nationale, des actions portant sur des chantiers thématiques.

Notre fédération, riche de cette dynamique subsidiaire nationale, contribue à différentes actions et s'enrichit des apports qu'elle prodigue.

Les participations régulières des acteurs de la Fédération démontrent notre implication au réseau national. Que ce soit aux séminaires des cadres fédéraux, des assistantes fédérales, des présidents, aux temps de réflexion collective lors des chantiers nationaux comme le pacte de coopération, les nouvelles formes économiques du projet ou encore la participation au groupe expert sur la communication.

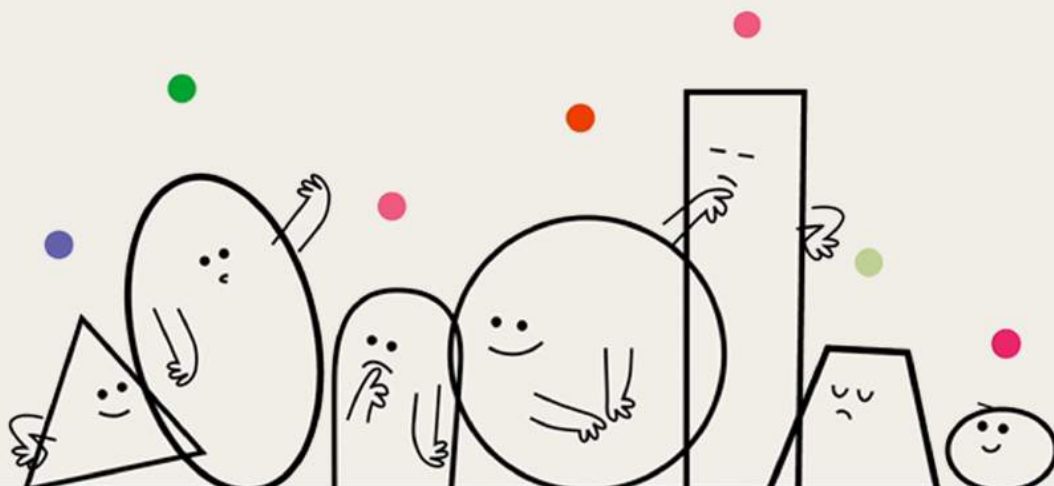
Autant d'espaces dont nous savons nous saisir, sur lesquels nous apportons notre expertise et sur lesquels nous nous enrichissons pour des Centres Sociaux toujours plus pertinents, plus forts et plus reconnus.



Photo prise lors de la participation de notre assistante fédérale au séminaire des assistantes



L'EXPERTISE DE LA FÉDÉRATION AU SERVICE DES PROJETS DES CENTRES SOCIAUX



En se dotant d'une Fédération, les Centres Sociaux ont souhaité, il y a 10 ans, se créer un espace ressource garant de leurs idées politiques.

La Fédération se doit d'être l'espace d'expertise permettant à chacun de trouver les ressources nécessaires dans un cadre éthique partagé.

A- Accompagnement spécifique pour chacun des Centres Sociaux

Le renouvellement de projet fait partie des moments importants pour les Centres Sociaux. La Fédération y développe une place particulière, à la demande de ces derniers. Il y a aussi d'autres étapes de vie qui traversent les structures et peuvent inviter ces derniers à solliciter la Fédération. Il est alors important d'y répondre favorablement, car l'une des missions fondamentales de la Fédération est de faire ressource. Cela induit une réactivité, des outillages adaptés et des ressources internes ou externes à mobiliser.

LES CENTRES SOCIAUX HERBLINOIS



Le collectif des Centres Sociaux herblinois prolonge son action sur l'année 2015. Son objet porte sur le partage de pratique, les définitions de thèmes de travail commun ainsi que la mutualisation. L'accompagnement fédéral pendant les animations du collectif mais aussi auprès du comité d'animation reste un soutien demandé et apprécié par les 6 Centres Sociaux herblinois adhérant à notre réseau.

Avec l'aval du collectif, la Fédération a par ailleurs, répondu favorablement à la ville de Saint-Herblain pour participer au groupe technique de la démarche prospective sur l'action socioculturelle herblinoise. Les résultats du consultant TMO, sollicité pour conduire l'ensemble de la démarche, sont positifs

sur l'action des Centres Sociaux et invitent à prolonger le chemin engagé par la ville et les Centres Sociaux.

2015 aura été une année plus sereine ou l'intelligence collective semble reprendre progressivement ses droits dans une coopération renouvelée entre les Centres Sociaux et la ville de Saint-Herblain.

Nous regretterons dès à présent que la ville réamorce dès 2016 et cela malgré une démarche prospective dont les résultats sont flatteurs (dont la ville est elle-même maître d'ouvrage), une perspective visant à reprendre la gestion du personnel et des bâtiments.

Les Centres Sociaux auront certainement besoin d'être de nouveau soutenus et accompagnés face à ces postures de la collectivité dont le mobile reste difficile à percevoir.

LES CENTRES SOCIAUX SÉBASTIENNAIS

En 2015, si la Fédération n'est plus une ressource saisie par la collectivité, elle continue d'apporter son soutien méthodologique auprès des Centres Sociaux et de la C.A.F, dans le cadre de la structuration et l'animation des différents comités de pilotage.



LE CENTRE SOCIOCULTUREL DU CHÂTEAU DE REZÉ

Après de nombreuses années de fonctionnement fragile, la décision de séparation entre la partie culturelle MJC et la partie socioculturelle ouvre de nouveaux horizons. Pour accompagner cette transition, la Fédération a pu être sollicitée dans le cadre de l'élaboration du nouveau projet social et de l'accompagnement des acteurs associatifs. Les apports méthodologiques et les outillages du réseau sont alors précieux pour le changement délicat à conduire.

LE CENTRE SOCIOCULTUREL MIREILLE MOYON

Ces dernières années, l'association, implantée dans la Communauté de Communes du Sud-Estuaire, a pu évoluer vers un Centre Social agréé. Cette évolution a modifié de façon importante la nature de la structure, son projet et son action.

Portés par cette dynamique de projet, les acteurs en place n'ont pas toujours le temps de poser l'organisation. Que ce soit dans les relations des uns aux autres, dans les fonctions et les places de chacun ou dans les protocoles d'organisation.

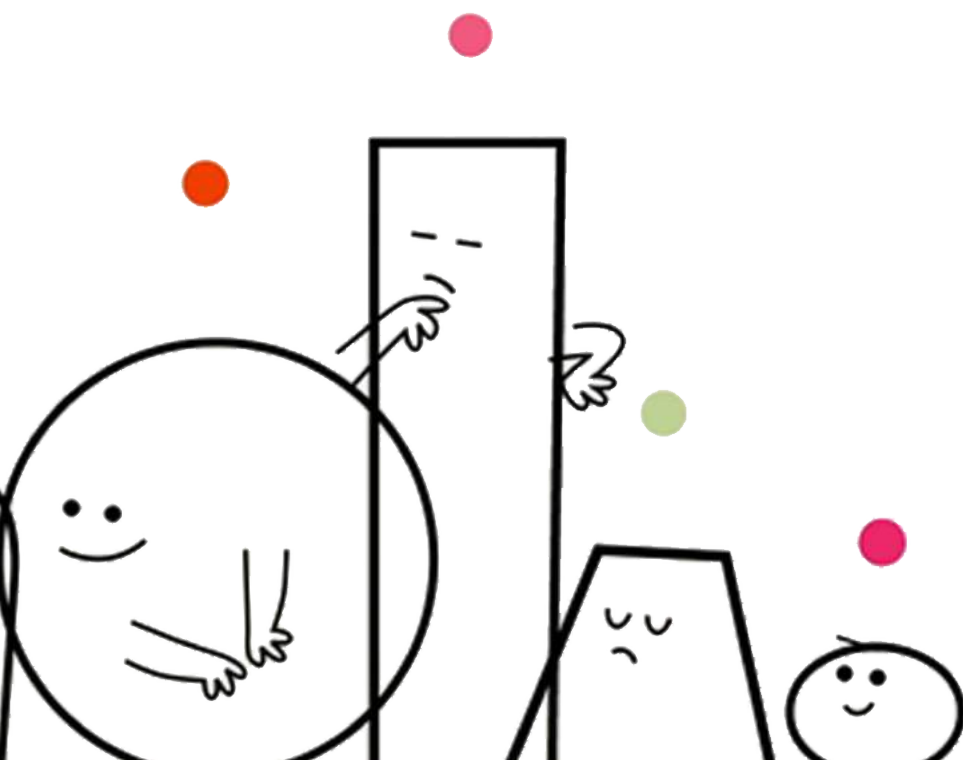
Un accompagnement fédéral en 8 étapes a pu être développé entre le mois de mai et septembre pour aider le Centre Social à mieux structurer son organisation. Il conviendra de pouvoir évaluer l'impact de cet accompagnement et les progrès vécus, 6 mois après l'intervention.

LE CENTRE SOCIOCULTUREL HENRI NORMAND, COUËRON

Dans la démarche de recrutement de son nouveau directeur, le Centre a été accompagné par la Fédération. Cette démarche ne vise pas à suppléer les acteurs associatifs employeurs mais à les doter, le cas échéant, d'outillages et de pratiques méthodologiques leur permettant de mener à bien cette mission.

Le centre Henri Normand a pu bénéficier de 4 séances de travail préalable à l'entretien. La première étape vise à se donner un temps d'observation de la structure et du type de directeur le plus en adéquation avec l'environnement.

Dans la situation du centre Henri Normand, nous avons ensuite pu amorcer un travail de 3 séances pour redéfinir la gouvernance de l'association et ainsi accueillir le nouveau directeur dans des conditions propices à son intégration.



L'accompagnement fédéral s'articule en trois séances de réflexion collective avec les administrateurs et salariés des Centres Sociaux.

■ **1ère séance** : Objectivation de ce qui a été produit au cours du dernier projet, impact social.

■ **2ème séance** : Appui à la structuration de la rencontre et du débat avec les habitants dans le cadre du diagnostic partagé.

■ **3ème séance** : Une fois le projet élaboré et avant son dépôt auprès des partenaires pour agrément : structuration des questions évaluatives.

En 2015, ce sont **13 Centres Sociaux** accompagnés soit **109 bénévoles** et **50 professionnels**.

Dans la perspective d'une communication renouvelée des Centres Sociaux, les séances d'évaluation ont pris, à partir de 2015, une double démarche :

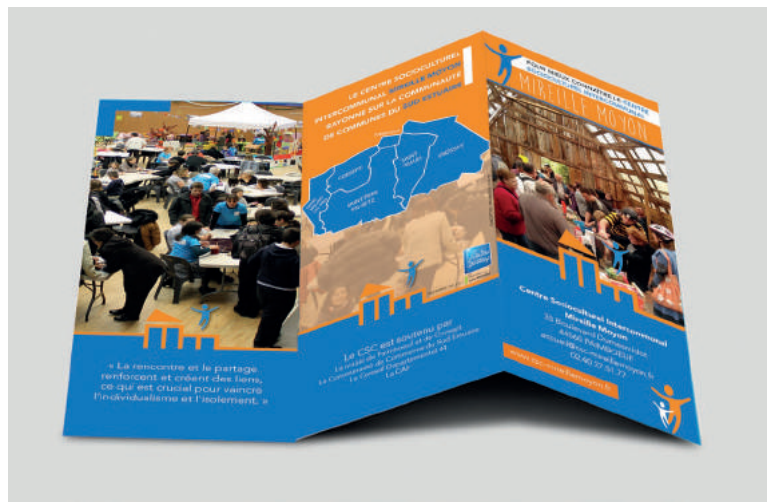
1. UN JUGEMENT POLITIQUE SUR LE PROJET PRÉCÉDENT

La première démarche vise à ce que **chaque centre accompagné puisse juger politiquement de l'impact de son dernier projet en terme de services rendus aux habitants et d'impact social sur le territoire.**

2. LE RENOUVELLEMENT DU PROJET SOCIAL : UNE OCCASION POUR COMMUNIQUER

La seconde démarche porte sur la dimension communicante du centre. Il s'agit pour les deux premières séances, d'amorcer la réalisation d'une communication sur l'impact du centre à destination des habitants, des partenaires. **C'est une opportunité de communiquer sur les éléments essentiels, pragmatiques et particulièrement révélateurs de l'action du centre.** C'est également l'occasion de **sensibiliser les administrateurs et professionnels des centres aux enjeux de la communication, au service de la valorisation de leur projet.**

La troisième séance sera saisie comme l'opportunité pour structurer un document suffisamment **synthétique**, intéressant, qui décrive le projet social pour les 4 années à venir, et cela à destination des acteurs du centre, des habitants et des partenaires. La généralisation de cet outil de communication du projet social est appréciée par les centres.



Un exemple de plaquette réalisée lors de l'accompagnement du renouvellement de projet social du Centre Socioculturel Intercommunal Mireille Moyon (Paimbeuf)

En plus d'exposer le projet social de manière synthétique et attractive, il donne aussi à lire de façon plus simple la qualité de réflexion produite par le Centre Social.

13

CENTRES SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS ACCOMPAGNÉS EN 2015 DANS LA DÉMARCHE D'ÉVALUATION

- **Centre Socioculturel le relais** - Bouguenais
5 bénévoles et 5 professionnels
- **Centre Socioculturel Tempo** - Blain
6 bénévoles et 5 professionnels
- **Centre Socioculturel Municipal** - Thouaré sur Loire
6 bénévoles et 1 professionnel
- **Centre Socioculturel Pierre Legendre** - Couëron
10 bénévoles et 7 professionnels
- **Office Socio Culturel Montoirin** - Montoir de Bretagne
12 bénévoles et 7 professionnels
- **Centre Socioculturel Ragon** - Rezé
13 bénévoles et 6 professionnels
- **Centre Socioculturel LaMano** - Nozay
6 bénévoles et 3 professionnels
- **Centre Socioculturel Intercommunal Mireille Moyon** - Paimboeuf
14 bénévoles et 1 professionnel
- **Maison Pour Tous** - La Chapelle sur Erdre
4 bénévoles et 1 professionnel
- **Maison de Quartier ImmaculéE Beaugard** - Saint-Nazaire
10 bénévoles et 3 professionnels
- **Maison de Quartier Chesnaie** - Saint-Nazaire
6 bénévoles et 3 professionnels
- **Maison de Quartier Méan Penhouët** - Saint-Nazaire
8 bénévoles et 5 professionnels
- **Maison de Quartier Avalix** - Saint-Nazaire
9 bénévoles et 3 professionnels

■ Adhérent à la fédération ■ Non adhérent à la fédération

C- Accompagnement de la Communauté de Communes Castelbriantais



La Communauté de Communes de Châteaubriant a impulsé l'**élaboration d'un schéma d'animation de la vie sociale sur son territoire** fin 2013.

La Fédération, sollicitée en 2014 et en 2015, a saisi l'importance d'un tel projet sur un territoire portant différentes réalités sociales et s'est engagée aux côtés des partenaires dans ce processus, pour y apporter **sa vision mais aussi son expertise méthodologique**.

L'année 2015 sera marquée par la **clôture du diagnostic**. Nous ne présumerons pas, à l'issue de ce diagnostic, de la création ou non d'un Centre Social, mais des pratiques partenariales nouvelles se

sont engagées sur l'animation de la vie sociale de l'intercommunalité et marqueront indéniablement le territoire de demain.

Par la méthode utilisée, les acteurs associatifs, élus, personnes ressources ont appris à **se connaître et à faire ensemble** (travail en commun lors des collectes de paroles, échanges et meilleure connaissance de ce que fait chacun). Certains acteurs se projettent plus concrètement dans l'action pour agir ensemble.

Il est né de cette démarche de diagnostic, une envie de continuer à partager collectivement, de faire ensemble sur le sujet de l'animation sociale, entre les associations porteuses d'agréments AVS (Animation de Vie Sociale), avec les élus des différents territoires qui se sont impliqués dans le diagnostic.



La formation est pour la Fédération, un moyen pertinent pour accompagner les Centres Sociaux et socioculturels du réseau dans leur projet : « Qualifier les acteurs pour qualifier les projets ».

Soutenue par les fonds spécifiques à la formation des bénévoles (FOSFORA via la Fédération Nationale) et les crédits de formation des bénévoles du Fonds de Développement à la Vie Associative (crédits aujourd'hui déconcentrés au niveau régional), la Fédération est en mesure de proposer des actions de formation adaptées aux besoins recensés localement.

La collaboration des fédérations des Centres Sociaux et socioculturels à l'échelle régionale permet d'étayer l'offre de formation.



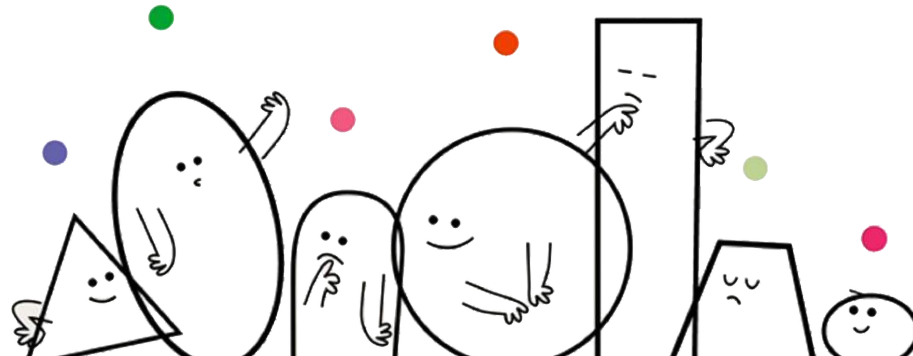
200^h de
FORMATION



56 **PROFESSIONNELS**
FORMÉS



103 **BÉNÉVOLES**
FORMÉS



OFFRE DE FORMATION 2015



Depuis 2012, l'Union Régionale pilote les formations à destination des **professionnels des Centres Sociaux**, mais également les formations mixtes, associant **professionnels et bénévoles**. Toutes figurent dans le catalogue de formation, remis chaque année, aux acteurs du réseau.

En 2015, les acteurs de Loire Atlantique ont participé aux actions de formation ci-dessous :

- Création d'un site internet via la plateforme nationale
9 Centres Sociaux, 3 jours par structure, soit au total 16 bénévoles et 14 professionnels formés
- Faire émerger et animer des actions collectives
6 jours - 1 professionnel formé
- Les chemins de la participation – utiliser la mallette HPG
1 jour - 1 bénévole et 3 professionnels formés
- Management pour les encadrants intermédiaires
6 jours - 1 professionnel formé
- Animer un groupe de parole
3 jours - 9 professionnels formés
- Révision quinquennale des pesées
2 jours - 1 professionnel et 1 bénévole formés

LE LANCEMENT DU PROCESSUS « RÉNOVATION DES SITES INTERNET DES CENTRES SOCIAUX ».

Dans son projet fédéral 2014-2017, la Fédération a pour volonté d'accompagner la performance des outils de communication des Centres Sociaux, de structurer une stratégie de communication pour une plus grande lisibilité du réseau. Comme tout chantier, nous avons défini nos priorités d'actions, l'une d'entre elles porte sur la création ou la rénovation des sites internet.

Le bureau fédéral a décidé de soutenir tout centre du réseau qui souhaiterait s'engager dans un processus de création ou de rénovation de son site internet avec la plateforme WordPress.

Les Centres concernés : CSC Bugallière, CSC Allée Verte, CSC La Fontaine, CSC du Tillay, CSC du Bourg, CSC Sillon de Bretagne, CSC Pierre Legendre, CSC Soleil levant et CSC Henri Normand.

UNE RÉPONSE SPÉCIFIQUE AU BESOIN DES CENTRES



Fédération de
Loire Atlantique

En plus des formations proposées dans le catalogue de formation de l'Union régionale, la fédération est en mesure de proposer des actions de formation spécifiques adaptées aux besoins recensés localement par les Centres.

Les formations dispensés par la Fédération en 2015 :

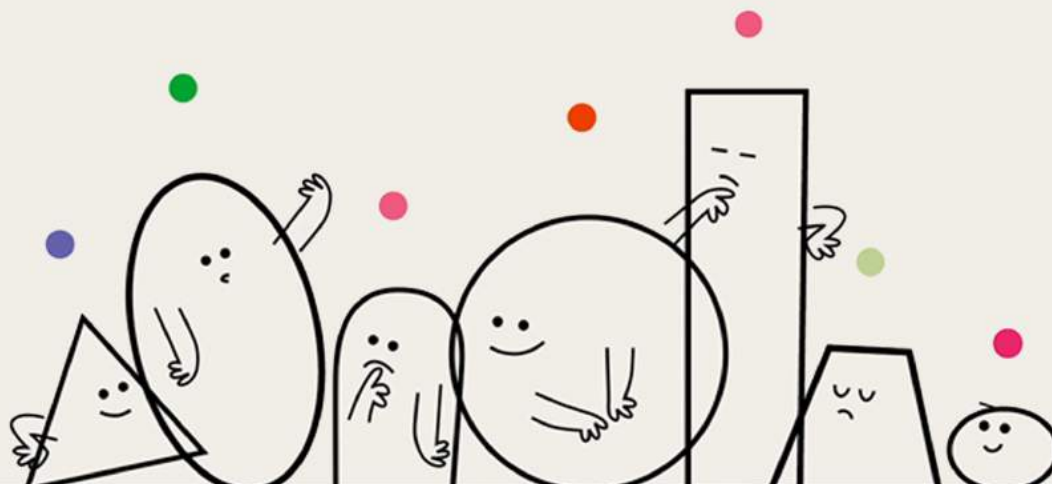
- «Les chemins de la participation» utiliser la mallette pédagogique - CSC Château
1 jour - 9 bénévoles et 5 professionnels formés
- Un juste équilibre entre les missions fondatrices, les valeurs associatives et le partenariat du CSC - CSC La Mano
0,5 jour - 12 bénévoles et 3 professionnels formés
- Le pacte de coopération ou comment consolider ses partenariats par une convention politique - EVS La Loco
0,5 jour - 10 bénévoles et 6 professionnels formés
- Être administrateurs de Centre Socio Culturel - CSC Sillon de Bretagne
1,5 jours - 8 bénévoles et 1 professionnel formés
- La posture politique des administrateurs, la valeur de la parole, l'animation des instances - CSC Ragon
0,5 jour - 13 bénévoles et 3 professionnels formés
- Histoire et coopération - CSC Tempo
0,5 jour - 7 bénévoles et 1 professionnel formés
- Comment animer une réunion - CSC Allée verte
0,5 jour - 5 bénévoles et 5 professionnels formés
- Créer une commission - CSC Mireille Moyon
0,5 jour - 12 bénévoles et 2 professionnels formés

En 2015, ce sont 9 Centres Sociaux qui ont créé un site internet avec WordPress.



IV

LE POUVOIR D'AGIR : CHANTIER ANNUEL DE LA FÉDÉRATION



Aujourd'hui, certains événements sociaux, nous invitent à accompagner, plus que jamais, la place active et légitime de chaque citoyen.

Notre réseau, soucieux de ce rôle actif des habitants, a pu lancer une démarche congrès de 2010 à 2013 avec pour thème fédérateur « la fabrique des possibles ». Localement, nos Centres Sociaux de Loire Atlantique se sont saisis et impliqués dans cette démarche. En 2015, notre thème de travail était consacré au Pouvoir d'Agir, avec pour ambition que nos Centres Sociaux soient bien des espaces privilégiés de ce pouvoir.

1. DES TEMPS FORTS POUR FAVORISER LA RÉFLEXION COLLECTIVE ET L'ÉCHANGE

Le Développement du Pouvoir d'Agir, c'est le passage du sentiment d'impuissance à la possibilité d'agir sur ce qui compte pour soi, pour ses proches et pour les groupes auxquels on s'identifie.

Inspiré de la définition de Yann le Bossé

En 2015, la Fédération a fait du **Pouvoir d'Agir**, son chantier annuel. Tout au long de l'année, il a servi de fil conducteur aux différents temps forts organisés par la Fédération. Le chantier s'est organisé en **3 étapes sur l'année 2015**. La forte mobilisation des acteurs des Centres Sociaux ligériens, bénévoles comme professionnels, démontre l'intérêt du réseau de développer le Pouvoir d'Agir au sein de leurs structures.



Étape 1 : 13 juin 2015

Assemblée Générale

« Le Pouvoir d'Agir, ce n'est pas magique.
Le décréter, cela ne suffit pas »



Étape 2 : 3 octobre 2015

Journée Fédérale

« Le Pouvoir d'Agir c'est d'abord une posture,
une façon d'être »



Étape 3 : 8 octobre 2015

Conférence

« Agir en Démocratie » avec
Hélène BALAZARD

Étape 1 : Les échanges lors de l'assemblée générale 2015



« LE POUVOIR D'AGIR, CE N'EST PAS MAGIQUE. LE DÉCRÉTER, CELA NE SUFFIT PAS »

C'est lors de l'Assemblée Générale de la Fédération, le 13 juin 2015 au Centre Socioculturel de Ragon, que le chantier sur le **Pouvoir d'Agir** a été lancé avec pour thématique la question suivante :

« L'ambition d'un Centre Social sur une action à visée émancipatrice, est-elle réelle ou fantasmée ? »

38 bénévoles et professionnels, répartis en ateliers pour favoriser la réflexion collective, ont échangé sur les freins à la participation des habitants dans les Centres Sociaux. Ils ont ensuite repéré les éléments facilitateurs, permettant de développer les interactions avec les habitants.

38

PARTICIPANTS

24 BÉNÉVOLES

14 PROFESSIONNELS

Étape 2 : La journée fédérale sur « les postures favorisant le Pouvoir d'Agir »



« LE POUVOIR D'AGIR C'EST D'ABORD UNE POSTURE, UNE FAÇON D'ÊTRE ».

La journée fédérale annuelle du samedi 3 octobre était la deuxième étape du chantier 2015 sur le Pouvoir d'Agir. **84 acteurs du réseau** des Centres Sociaux de Loire-Atlantique (professionnels, bénévoles et habitants confondus) se sont retrouvés au Centre Socioculturel du Sillon de Bretagne, à Saint-Herblain. Au programme, réflexion, outillage et partage de pratiques sur le thème : « Le Pouvoir d'Agir c'est d'abord une posture, une façon d'être ».

84
PARTICIPANTS

53 BÉNÉVOLES

14 CSC ADHÉRENTS

31 PROFESSIONNELS

3 CSC NON ADHÉRENTS

INTERVENTION DE JÉRÔME GUILLET DE L'ASSOCIATION D'ÉDUCATION POPULAIRE « MATIÈRES PRISES »



Pour animer le premier temps de la matinée, la Fédération a fait appel à Jérôme Guillet de Matières Prises, structure d'Éducation Populaire. Formateur auprès des acteurs des Centres Sociaux sur la question du Développement du Pouvoir d'Agir. L'intervenant a proposé un bref rappel historique sur la pédagogie de l'émancipation pour ensuite nous partager ses souvenirs et anecdotes, afin d'illustrer de manière concrète, les postures favorisant le Développement du Pouvoir d'Agir.

LES CENTRES EN ACTION : LE FORUM OUVERT DES CENTRES SOCIAUX

À partir d'échanges avec les habitants, un truc, une action ou une activité s'est créée. Le centre ne l'imaginait pas, ne l'avait pas programmé mais c'est arrivé !

C'est avec fierté que **7 Centres Socioculturels** (habitants et professionnels) ont partagé leurs actions et expliqué comment elles avaient vu le jour. Les participants ont déambulé dans les stands et se sont intéressés aux actions inspirantes des habitants.



La forte mobilisation et les témoignages récoltés à la suite de la journée, nous conforte dans notre volonté de créer des espaces d'échange et de rencontre réguliers pour les acteurs de notre réseau.

“

PAROLE DE PARTICIPANTS

« Il est évident que les projets des Centres Sociaux doivent être réalisés en co-construction entre les professionnels et les habitants. »

« Ce qui m'a fait plaisir, c'est de voir qu'il y a encore des dynamiques d'habitants formidables et d'avoir l'occasion d'en discuter et d'échanger »

« Ce qui m'a fait plaisir, c'est que les participants se sont intéressés à notre action, et ont envie d'essayer »

Étape 3 : La conférence « Agir en Démocratie » avec Hélène Balazard



Hélène Balazard, lors de la conférence du 8 octobre 2015

La conférence « **Agir en Démocratie** » du **8 octobre 2015** était la troisième et dernière étape de notre chantier 2015 sur le Pouvoir d'Agir.

Une centaine d'acteurs se sont retrouvés au Centre Social du Bourg à Saint-Herblain, pour assister à la conférence d'**Hélène Balazard**, docteur en sciences politiques, et ingénieure experte de l'empowerment.

La conférence nous a invité à réfléchir sur **les enjeux et défis de la participation citoyenne**. La conférencière nous a présenté ses travaux de recherche en illustrant ses propos avec ses propres expériences .

2. LES PERSPECTIVES POUR 2016

Si notre chantier annuel touche à sa fin en 2015, il en est autrement pour le Pouvoir d'Agir au sein de nos Centres Sociaux. Face à la mobilisation et l'implication du réseau tout au long du chantier sur le Pouvoir d'Agir, nous ne pouvions pas en rester là ...

En 2016... Une boîte à outils sera distribuée aux acteurs du réseau des Centres Sociaux de Loire-Atlantique. Elle sera composée à la fois de fiches pour synthétiser les réflexions menées lors des différents temps forts du chantier 2015, et de fiches pour permettre à chacun de réinterroger ses pratiques et d'acquérir de nouveaux outils pour développer le Pouvoir d'Agir des habitants. Au 31 décembre 2015, elle est en préparation.

En 2016... Un événement est prévu pour clôturer le chantier et remettre les boîtes à outils sur le Pouvoir d'Agir.

En 2016... Les formations sur le Pouvoir d'Agir permettront aux acteurs du réseau souhaitant s'investir davantage dans la démarche, de pouvoir se former et être accompagnés.



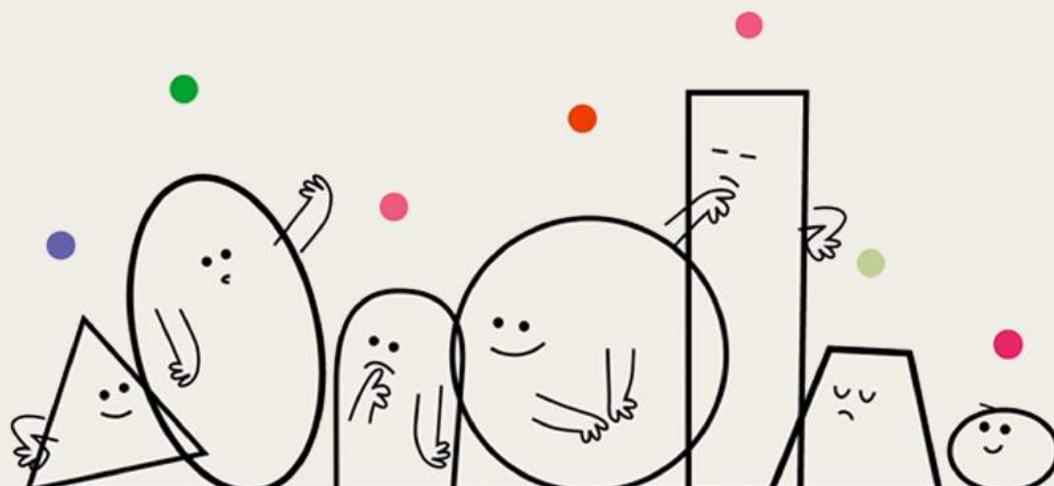
Un logo spécifique sur le Pouvoir d'Agir a été réalisé. Si vous le voyez sur l'un de nos documents, aucun doute possible, c'est que nous vous parlons du Pouvoir d'Agir au sein de nos Centres Sociaux...

Alors demain, faisons de nos Centres Sociaux des espaces privilégiés où les habitants peuvent exercer leur rôle de citoyens actifs et être les artisans de demain pour une société plus égalitaire et plus démocratique où chacun peut prendre place !



V

LA COMMUNICATION : UNE DYNAMIQUE EN MARCHÉ



En inscrivant la communication dans son projet fédéral (Axe 3), la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de Loire-Atlantique affirme une volonté forte de développer ce chantier au sein de son réseau.

1. EMBAUCHE D'UN CHARGÉ DE MISSION FÉDÉRAL DÉDIÉ À LA COMMUNICATION

En adéquation avec la volonté fédérale de dynamiser la communication au sein du réseau, Maxime BÉE a rejoint la Fédération en septembre 2015, en tant que chargé de mission fédéral dans le secteur de la communication.

Les missions du chargé de mission communication s'articulent autour de deux axes principaux, permettant de donner à lire sur le réseau des Centres Sociaux, à l'échelle départementale :

- **Accompagner** les Centres Sociaux du réseau dans leurs stratégies de communication ;
- **Structurer** la communication de la Fédération en l'inscrivant dans une démarche plus stratégique.



En septembre 2015, j'ai rejoint l'équipe fédérale en tant que chargé de mission dans le secteur de la communication.

Par mon parcours scolaire et mes précédentes expériences, je me suis spécialisé en communication associative. Je suis titulaire d'une licence professionnelle en communication des associations et des collectivités.

Après une première expérience du monde associatif au sein d'une association culturelle, j'ai découvert le monde de l'Éducation Populaire. C'est à ce moment que je découvre le réseau des Centres Sociaux, que je rejoins un an plus tard en tant que chargé de mission communication et jeunesse à la Fédération des Centres Sociaux de Seine-et-Marne. Cette expérience m'a permis de m'imprégner du concept Centre Social et du fonctionnement d'une fédération départementale. J'ai également eu l'occasion de

participer aux temps de réflexion autour de la communication nationale, à la Fédération des Centres Sociaux de France.

Autant convaincu par les valeurs inhérentes aux Centres Sociaux que par les enjeux de la communication, c'est avec plaisir que j'apporterai ma contribution en Loire-Atlantique pour permettre aux Centres Sociaux du réseau d'appréhender sereinement l'aventure communication.

Maxime BÉE

2. UN PLAN D'ACTION STRATÉGIQUE POUR 2015-2016

A- Une approche stratégique de la communication

Au cœur des territoires, les Centres Sociaux et socioculturels proposent des réponses locales aux problématiques sociales et sociétales. Leurs spécificités, notamment en terme de proximité et de participation des habitants, font des Centres Sociaux des acteurs incontournables sur leur territoire.

Faute de temps ou de ressources, ce travail de terrain n'est pas toujours valorisé. Conséquence, les Centres Sociaux manquent de visibilité et souffrent d'une image qui ne leur ressemble que partiellement. Pour beaucoup, le terme « Centre Social » en lui-même, est connoté négativement. Les structures sont souvent perçues comme de simples lieux de consommation ou de services. **Il est important de (re)donner aux Centres Sociaux et Socioculturels l'image qu'ils méritent en réduisant l'écart entre lae perçu et le réel.**

Communiquer ne se résume pas à réaliser une affiche, avoir un site internet ou encore envoyer une newsletter. Ces exemples ne sont que des moyens qui doivent permettre de répondre à une stratégie de communication pensée en amont. Cette approche stratégique est souvent négligée.

Conséquence, l'impact des actions de communication reste aléatoire, d'où **la nécessité d'une approche stratégique pour pouvoir communiquer efficacement.**

L'embauche d'un chargé de mission fédéral dans le secteur de la communication permettra non seulement d'**appréhender stratégiquement la communication de la Fédération**, mais surtout, de **sensibiliser et accompagner les Centres Sociaux du réseau dans l'élaboration de stratégie de communication**, au service de la visibilité des Centre sociaux et la valorisation de leur projet.



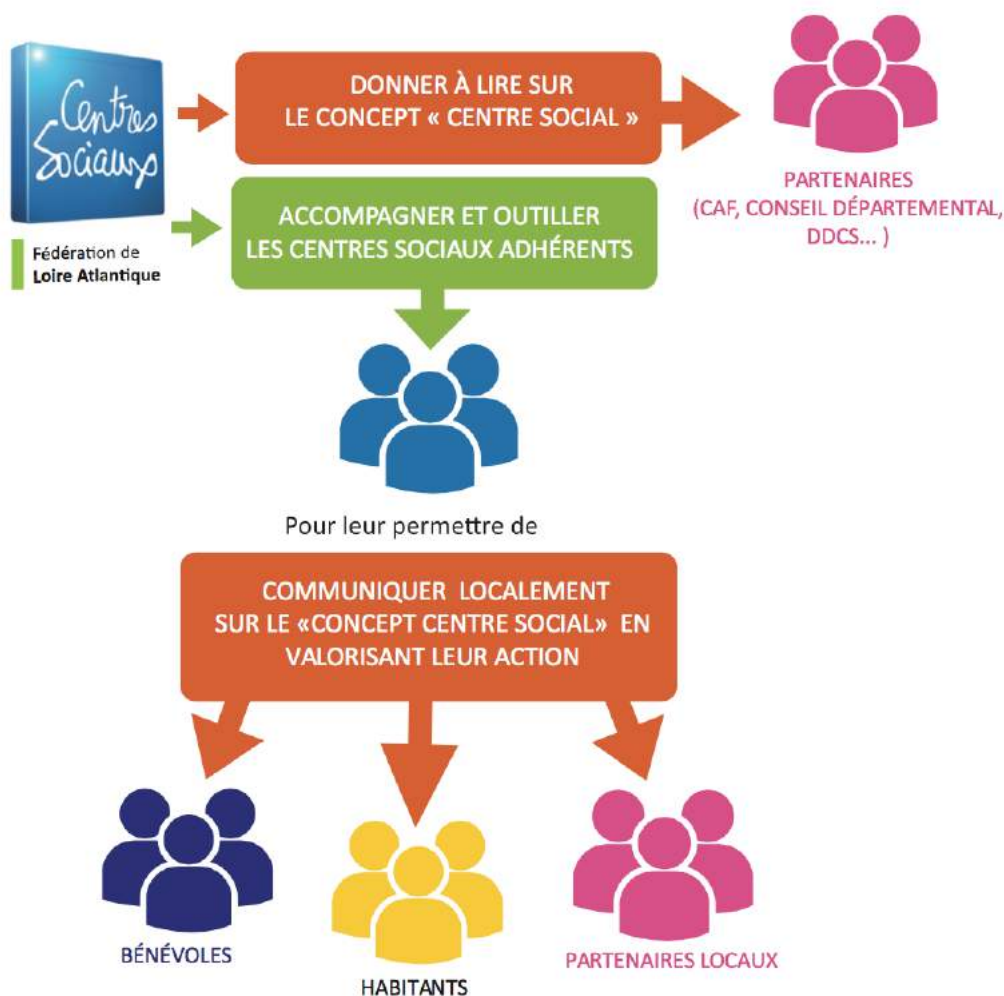
B- La stratégie du plan d'action 2015-2016 en bref

C'est dans cette logique de développement d'une approche stratégique de communication qu'un **plan d'action pour l'année 2015/2016 a vu le jour à la Fédération**. Ce plan d'action, pensé sur un an, permet de structurer les différentes actions de communication. **Le renouvellement du projet fédéral sera l'occasion de co-construire avec le réseau, une véritable stratégie de communication sur 3 ans, avec des objectifs forts et ambitieux.**

La stratégie du plan d'action permet de répondre à la problématique suivante :

Comment développer la notoriété du concept «Centre Social» et de ses spécificités tout en réduisant l'écart entre son image perçue et son image réelle, à l'échelle départementale ?

UN SCHÉMA POUR MIEUX COMPRENDRE



Pour développer la notoriété du concept « Centre Social » à l'échelle départementale, la stratégie du plan d'action s'articule autour de deux grands axes :

■ **Donner à lire sur le concept « Centre Social »** pour permettre aux partenaires départementaux de mieux connaître les Centres Sociaux (leur rôle, leurs valeurs, leur impact...)

■ **Accompagner et outiller les Centres Sociaux** pour leur permettre de **communiquer localement sur le « Concept Centre Social »**.

De par leur proximité avec les bénévoles, les habitants et les partenaires de leur territoire, les Centres Sociaux sont les meilleurs ambassadeurs du concept.

En développant leur communication, ils pourront plus facilement valoriser leurs actions et démontrer l'impact de leur projet, au coeur de leur territoire.

C- Déploiement du plan d'action stratégique en 2015

Retrouvez quelques actions concrètes issues du plan d'action stratégique, déployé au dernier trimestre de 2015.

REFONTE DES « INFOS DE LA SEMAINE : »

Dans le plan d'action, il est mentionné la nécessité de respecter une cohérence visuelle pour l'ensemble des productions de la Fédération. Dans ce sens, quelques-uns des supports existants ont déjà été retravaillés et modernisés cette année. C'est le cas par exemple, des « infos de la semaine », la newsletter hebdomadaire de la Fédération. Elle a été repensée, autant sur la forme, avec une refonte graphique, que sur le fond avec l'évolution de ses rubriques. Les infos de la semaine se veulent dorénavant plus visuelles et au service de la valorisation des actions du réseau.



Les infos de la semaine nouvelle version

RENOUVELLEMENT DE PROJET SOCIAL : UNE OCCASION POUR COMMUNIQUER

Comme expliqué précédemment (page 26). Depuis octobre 2015, la Fédération propose aux adhérents, la conception d'un support de communication pour donner à lire sur le Centre Social et servir de support pour aller à la rencontre des habitants.

Le support est réalisé à partir des réflexions des Centres, lors de la première séance d'accompagnement au renouvellement de leur projet social, proposé par la Fédération.

En 2015, 6 plaquettes ont été réalisées pour les Centres Sociaux du réseau :

- Office Socio Culturel Montoirin ;
- Centre Social le Relais ;
- Centre Socioculturel Ragon ;
- Centre Socioculturel Pierre Legendre ;
- Espace de vie sociale la Loco ;
- Centre Socioculturel Intercommunal Mireille Moyon.



Plaquette réalisée pour l'OSCM

ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL EN COMMUNICATION STRATÉGIQUE

Depuis la fin d'année 2015, la Fédération propose des ateliers méthodologiques pour accompagner les centres du réseau dans l'élaboration collective d'une réponse stratégique à une problématique de communication spécifique, définie par le Centre.

En 2015, deux centres accompagnés :

- « En route vers une stratégie de communication » - Centre Socioculturel Mireille Moyon - 7 professionnels et 3 bénévoles

Objectifs de l'atelier :

- Réfléchir collectivement aux enjeux de la communication du Centre Social ;
- Mettre en place une stratégie de communication.

- « Communiquer vers les habitants sur son projet social » - Centre Socioculturel Tempo - 3 professionnels, 1 bénévole et 1 élue

Objectif de l'atelier :

- Définir une stratégie pour communiquer vers les habitants sur le nouveau projet social du CSC

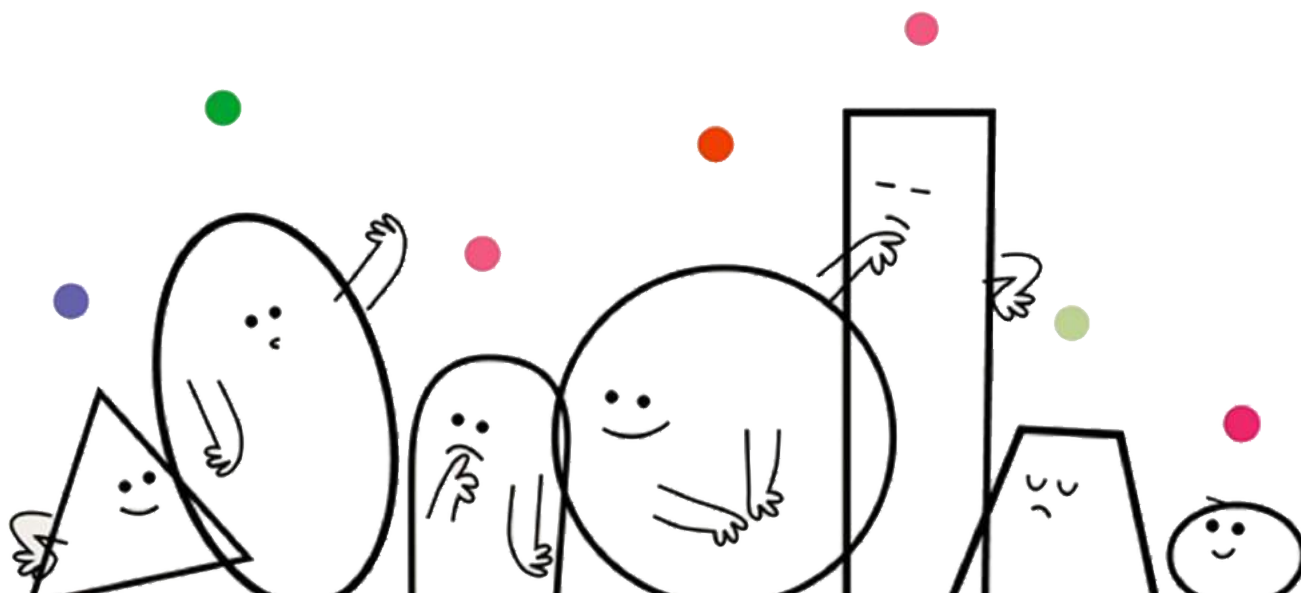
D- Les perspectives pour 2016

Si la dynamique communication a été lancée en 2015, de nombreuses actions issues du plan d'action stratégique verront le jour en 2016.

Quelques exemples pour 2016 :

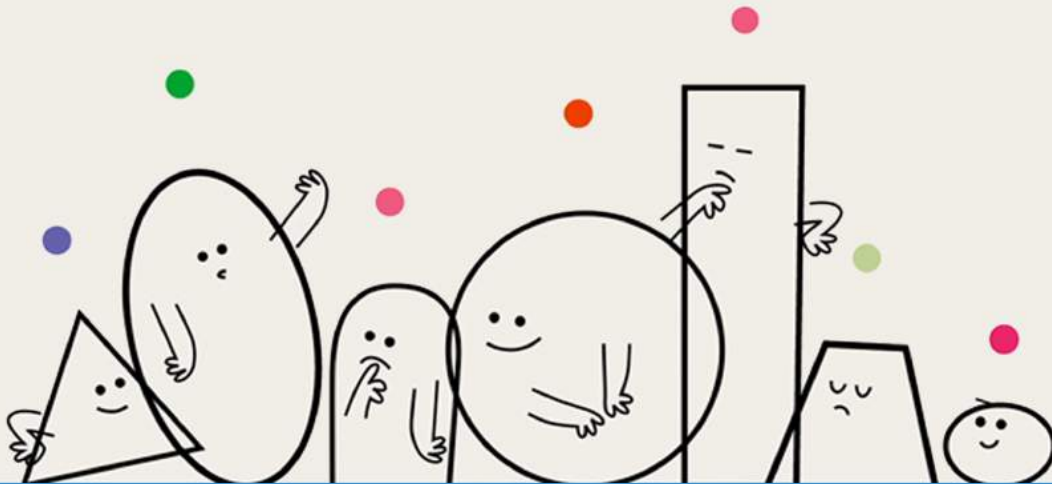
- Poursuite des ateliers méthodologiques ;
- Réalisation d'une boîte à outils pour clôturer le chantier 2015 sur le Pouvoir d'Agir ;
- Des formations à destination du réseau (Créer un site internet, communiquer sur les réseaux sociaux...);
- Conception de supports pour donner à lire sur le Concept Centre Social ;
- Lancement d'un site ressource pour les adhérents de la fédération ;
- Lancement d'une commission autour de la communication et des usages numériques ;
- Refonte du site Internet de l'Union Régionale Centres Sociaux des Pays de la Loire ;
- Des permanences com' pour proposer un soutien technique sur la réalisation de supports de communication ;
- Des astuces techniques et stratégiques sur la communication et les usages numériques ;
- ...

Rendez-vous en **2016**



VI

RAPPORTS FINANCIERS



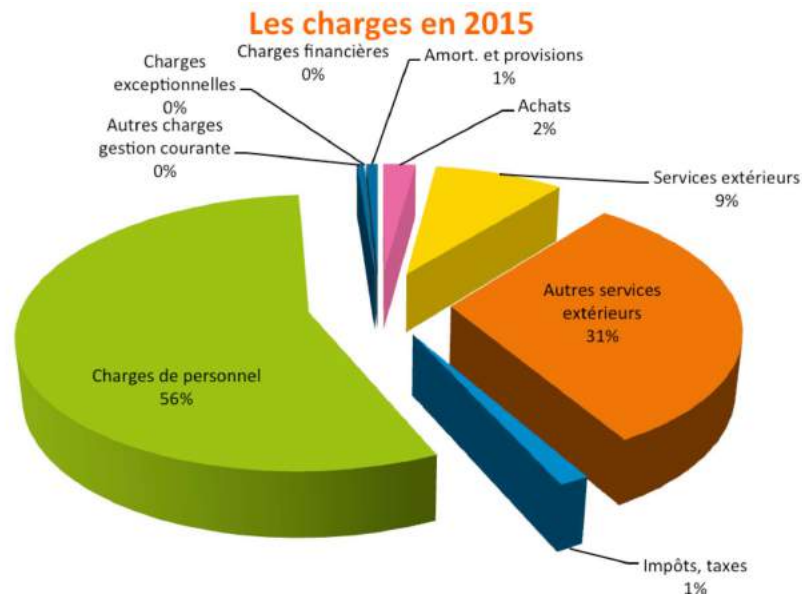
COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2015

CHARGES		2015	2014	PRODUITS		2015	2014
Achats		4 627.08€	3 833.77€	Produits d'exploitation		13 593.72€	14 516.12€
606300	Petit équipement	2 650.35€	2 474.02€	701000	Ventes publication, doc.	172.00€	- €
606410	Fournitures administratives	1 877.69€	1 303.17€	706180	Participation Formation bén.	1 520.00€	795.44€
606800	Alimentation	99.04€	56.58€	706190	Participation Formation (Fosfora)	7 650.00€	6 750.00€
				708100	Participation formation prof.	885.51€	2 337.90€
Services extérieurs		18 350.72€	20 782.41€	708800	Autres participations	2 583.72€	4 024.78€
613200	Locations et charges immobilières	10 117.69€	10 183.74€	708805	Autres participations Pass culture	272.00€	608.00€
613500	Locations mobilières	1 399.36€	1 399.36€	708850	Mise à disposition personnel	510.49€	- €
615600	Maintenance	2 105.94€	1 918.65€	Produits d'exploitation		104 732.00€	104 246.00€
615100	Entretien et réparation	226.50€	617.50€	741030	État Fonjep	4 335.00€	4 335.00€
616000	Assurances	635.26€	575.83€	742010	État Affaires Sociales	9 555.00€	9 946.00€
618100	Documentation	1 411.00€	1 086.06€	742030	Conseil Départemental 44	23 500.00€	23 500.00€
618500	Frais de colloques et séminaires	2 454.97€	5 001.27€	742040	DRJSCS (FNDVA)	4 000.00€	4 274.00€
				742050	Service civique	- €	- €
Autres services extérieurs		66 161.71€	75 804.71€	742080	CAF	63 342.00€	62 191.00€
621400	Personnels détachés/association	1 142.05€	4 891.54€	Autres produits de gestion courante		97 796.22€	96 505.19€
	Personnels extérieurs mission CAF			751400	Projet régional – participation CR	11 154.41€	11 104.85€
	Personnels extérieurs Mission Régionale				Mission rég. – formation prof. C. Rég	6 028.24€	9 025.13€
622600	Honoraires	4 735.20€	4 281.83€	756000	Cotisations	41 948.83€	40 345.58€
623100	Publicité, publications	3 684.53€	6 691.00€	756100	Cotisations FCSF	38 662.68€	36 022.97€
623810	Accompagnement csx site internet	2 000.00€	9 000.00€	758000	Contre partie charges supplétives	2.06€	- €
625100	Transports et déplacements (salariés)	5 866.78€	4 678.04€	758100	Produits divers de gestion	- €	6.66€
625700	Missions et réceptions	678.07€	1 210.80€	Produits financiers		486.00€	614.70€
625750	Missions et réceptions Formation bén.	1 202.17€	509.08€	768000	Produits financiers	486.00€	614.70€
625760	Missions et réceptions Formation prof.	211.30€	- €	Produits exceptionnels		1 040.00€	249.00€
625800	Transport et déplacements (bén.)	663.99€	588.89€	775000	Produits cession éléments actifs	- €	100.00€
626100	Affranchissements	1 831.23€	2 002.09€	772000	Produits exceptionnels sur ex. ant.	1 040.00€	149.00€
626200/300	Téléphone, internet	1 347.19€	1 265.35€	Transferts de charges		2 450.57€	4 667.95€
627000	Frais bancaires	232.98€	232.68€	791000	Transfert de charges	2 345.53€	4 667.95€
628100	Cotisations FCSF	39 027.80€	36 022.97€	791200	Il prévoyance SNM	105.04€	- €
628200	Autres cotisations (CRAJEP – SNAECSSO)	533.38€	520.00€	Impôts et taxes		3 051.25€	3 026.98€
628300	Remboursement Pass culture aux csx	272.00€	608.00€	633300	Formation prof.	1 947.00€	1 714.00€
628250	Intervenants	1 747.30€	2 404.18€	635120	Autres taxes (foncier et ordures)	1 104.25€	1 312.98€
628500	Frais CA et AG	985.74€	898.26€	Charges de personnels		118 657.51€	106 325.32€
				641100	Salaires bruts	81 408.85€	71 994.64€
Impôts et taxes		3 051.25€	3 026.98€	641800	Autres charges du personnel	130.00€	654.06€
633300	Formation prof.	1 947.00€	1 714.00€	645100	Charges patronales	35 514.10€	31 299.74€
635120	Autres taxes (foncier et ordures)	1 104.25€	1 312.98€	647500	Médecine du travail	290.32€	194.23€
					Autres charges de personnel (dont frais de formation prof.)	727.20€	2 262.65€
Charges de personnels		118 657.51€	106 325.32€		Congés payés/II	587.04€	- 80.00€
641100	Salaires bruts	81 408.85€	71 994.64€	Autres charges de gestion courante		979.33€	1.10€
641800	Autres charges du personnel	130.00€	654.06€	654400	Pertes sur créances irrécouvrables	978.23€	- €
645100	Charges patronales	35 514.10€	31 299.74€	658000	Charges supplétives	1.10€	1.10€
647500	Médecine du travail	290.32€	194.23€	Charges exc. s/antérieur		15.00€	215.63€
	Autres charges de personnel (dont frais de formation prof.)	727.20€	2 262.65€	672000	Charges sur exercices antérieurs	- €	215.63€
	Congés payés/II	587.04€	- 80.00€	678000	Autres charges exceptionnelles	15.00€	- €
Autres charges de gestion courante		979.33€	1.10€	Dotations aux amort.et provisions		1 599.59€	1 435.62€
654400	Pertes sur créances irrécouvrables	978.23€	- €	681120	Dotation aux amortissements	963.59€	847.62€
658000	Charges supplétives	1.10€	1.10€	681500	Dotation aux provisions pour charges	636.00€	588.00€
Charges exc. s/antérieur		15.00€	215.63€	TOTAL des CHARGES		213 442.19€	211 425.54€
672000	Charges sur exercices antérieurs	- €	215.63€	Excédent de l'exercice		6 656.32€	9 373.42€
678000	Autres charges exceptionnelles	15.00€	- €	TOTAL GÉNÉRAL		220 098.51€	220 798.96€
Dotations aux amort.et provisions		1 599.59€	1 435.62€	TOTAL DES PRODUITS		220 098.51€	220 798.96€
681120	Dotation aux amortissements	963.59€	847.62€	Déficit de l'exercice		6 656.32€	9 373.42€
681500	Dotation aux provisions pour charges	636.00€	588.00€	TOTAL GÉNÉRAL		220 098.51€	220 798.96€
TOTAL des CHARGES		213 442.19€	211 425.54€	TOTAL DES PRODUITS		220 098.51€	220 798.96€
Excédent de l'exercice		6 656.32€	9 373.42€	Déficit de l'exercice		6 656.32€	9 373.42€
TOTAL GÉNÉRAL		220 098.51€	220 798.96€	TOTAL GÉNÉRAL		220 098.51€	220 798.96€

LES COMMENTAIRES DU TRÉSORIER

L'exercice 2015 se solde par un excédent de 6 656.32 €

Total des charges : 213 442.19 €



- ■ ■ Des achats et services extérieurs 42%
- Charges de personnel 56%
- Impôts et taxes 1%
- Des dotations et charges exceptionnelles 1%

Les charges sont inférieures de 3915,54€ (-1,80%) par rapport au prévisionnel.

60 – Achats (+ 1527,08€ par rapport au prévisionnel) :

- Poste « Petit outillage et équipement » : matériel pour le chargé de communication (caisson, chaise, écran ordinateur) pour 876,29€, imprimante et renouvellement téléphone pour le délégué, nouveau téléphone pour le chargé de communication.
- Poste « fournitures de bureau » : logiciel adobe pour 541,17€ et fournitures administratives pour l'assistante pôle formation régionale.

61 – Services extérieurs (+643,39€ par rapport au prévisionnel) :

- Poste « Maintenance » : augmentation du poste. À l'image de l'année 2014, les prévisions sont sous estimées.
- Poste « documentation » : achats livres H. Balazard pour 580,95€ pour les adhérents, en lien avec la conférence d'octobre 2015.

62 - Autres services extérieurs (+ 7436,24€ par rapport au prévisionnel) :

- Poste « Personnel détaché de l'association » : mise à disposition de Sophie Carretero pour l'organisation de la soirée LAEP (600€) et soutien du délégué fédéral vendéen pour le recrutement du chargé de communication pour 542,05€.
- Poste honoraire de la sofac : augmentation de la prestation pour 435,27€ dûe à l'augmentation de salariés et le suivi social associé.

- Poste « Publicité – publications » : poste à 3684,53€ non budgété initialement. Dépenses opérées en rééquilibrage du poste de chargé de communication opérationnel sur 4 mois au lieu de 12 budgétés.

Quelques exemples : réédition en 100 exemplaires du projet fédéral (586,80€), boîtes à outils « Pouvoir d'Agir » (1391,48€), édition des cartes de vœux (223,20€).

- Poste « Accompagnement création site internet » : pour 2016, 2 csx Centres Sociaux bénéficieront d'une aide à la création de son site internet (Loire Divatte et La Mano) pour le montant de 2000 €.
- Poste « Missions et réceptions formation prof. » : repas pour la formation HPG pour 211,30€. Celle-ci est remboursée par l'UR.

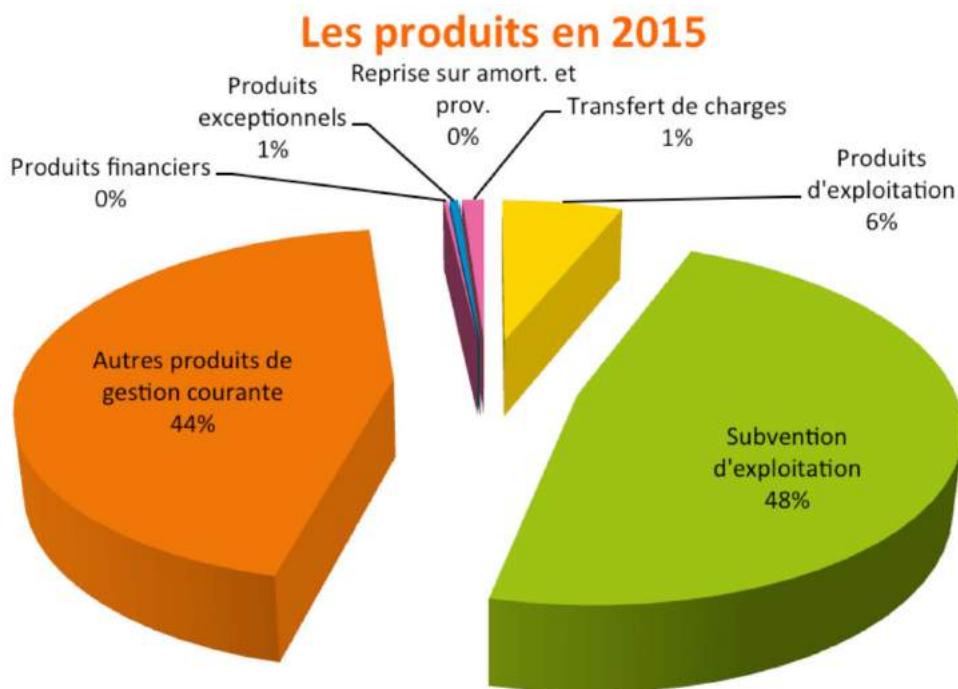
64 - Charges de personnel (-14409,92€ par rapport au prévisionnel) :

- Postes « salaires bruts » et « charges patronales » : embauches du chargé de communication (CDI) au 11 septembre et de la chargée de mission ingénierie recherche action jeunesse (CDD) au 1 novembre.
- Poste « frais de formation prof. » : formation Pierrick sur la prospective économique appliquée aux csx (727,20€). Cette formation est remboursée par uniformation.

65 – Autres charges de gestions courantes (+979,33€ par rapport au prévisionnel) :

- La facturation du premier appel de cotisation Trignac est passée en produit mais n'a pas été réglé du fait du non renouvellement de l'adhésion.

Total des produits : 220 098.51€



- Des subventions : 48%
- Des produits d'exploitation : 6%
- Des cotisations départementales et nationales + autres produits (financement projet régional) : 44%
- Produits financiers et exceptionnels 1%
- Reprises sur amortissement et charges : 0%
- Transfert de charges : 1%

Les produits sont supérieurs de 2 740.786€ (+ 1.24%) par rapport au prévisionnel.

70 - Produits d'exploitation (+2545,91€ par rapport au prévisionnel)

- Poste « « vente de publications » : livres H. Balazard (172€)
- Accompagnement du csc sillon pour la création d'une commission échange parentalité (650,00€)
- Poste « participation formation prof. » : intervention de Pierrick sur l'utilisation de la mallette HPG (885,51€)
- Poste « autres participations » : accompagnement du CC Castelbriantais (1 467,62€), DEJEPS Cemea (600.00€), accompagnement du csc Mireille Moyon (381,10€) et ARIFT formation part. sociale (135.00€)
- Mise à disposition de l'assistante fédérale dans le cadre du recrutement de direction et du chargé de communication dans le cadre de la réalisation de document pour un COPIL sébastienais (510,49 €)

74 – Subvention d'exploitation (- 1391 € par rapport au prévisionnel)

- Poste FDVA (-1000€) par rapport à la subvention demandée

77 – Produits exceptionnels (+1040 € par rapport au prévisionnel)

- OD 2014 Fosfora + 750.00€
- OD 2014 Accompagnement site internet csx + 290.00€

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2015

ACTIF		2015	2014	PASSIF		2015	2014
Actif immobilisé				Fonds associatifs et réserves			
205000	Logiciel vocation pédagogique	120.00€	120.00€	103400	Fonds asso. Avec droit de reprise	16 189.50	16 189.50€
218300	Matériel de bureau et informatique	8 412.05€	6 762.15€	110000	Report à nouveau	112 074.10€	102 700.68€
218400	Mobilier de bureau	5 004.88€	5 004.88€	106810	Réserves projet associatif	22 667.42€	22 667.42€
280500	Amort. Logiciels	- 120.00€	- 120.00€	120000	RESULTAT EXERCICE	6 656.32€	9 373.42€
281830	Amort. Matériel de bureau et infor.	- 6083.19€	- 5 439.41€				
281840	Amort. Mobilier de bureau	- 4 605.08€	- 4 285.27€				
261000	Parts sociales	7.50€	7.50€				
275000	Dépôts et cautionnement	1 392.33€	1 392.33€				
Total actif immobilisé		4 128.49€	3 442.18€	Total fonds propres		157 587.34€	150 931.02€
Créances				Provisions pour risques et charges			
421000	Rémunération du personnel	10.46€	- €	151810	Autres prov. Pr charges	3 741.00€	3 105.00€
468700	Produits à recevoir	25 125.55€	33 155.55€				
Disponibilités				Dettes d'exploitation			
512002	C.M. St Herblain	151 701.62€	100 828.15€	518600	Intérêts courus à payer	19.20€	19.63€
512004	C.M. Formation	356.41€	356.41€	401000	Fournisseurs	27.00€	27.00€
512102	Livret A St Herblain	54 776.82€	54 290.82€	408800	Fournisseurs FNP	2 000.16€	1 159.00€
531000	Caisse	- €	2.37€	421100	Personnel NDF à payer	98.65€	98.65€
				428200	Prov. CP	7 752.00€	7 270.00€
				428600	Pers. Prov. Prime précarité	130.00€	- €
				431000	Urssaf	12 388.00€	8 748.00€
				432000	SNM Prévoyance	722.93€	534.24€
				433000	Médéric retraite TA n.c. cadre	4 271.00€	2 924.00€
				437000	Habitat formation	1 241.00€	137.00€
				468600	Charges à payer	44 883.56€	17 121.94€
				468610	Union csx Pdl	1 237.51€	- €
Total actif circulant		231 970.86€	188 633.30€	Total dettes		78 512.01€	41 144.46€
TOTAL GENERAL		236 099.35€	192 075.48€	TOTAL GENERAL		236 099.35€	192 075.48€

L'actif : Le total du bilan en 2015 s'élève à 236 099.35€.

Le passif du bilan se compose de :

- Fonds propres : 66,74%
- Provisions : 1.60%
- Dettes d'exploitation : 31.67%

Le résultat excédentaire alimente nos fonds propres qui s'élèvent au 31 décembre 2015 à **157 587.34 €**. Le fond de roulement est de **153 458.85 €**. Il nous permet donc d'anticiper les versements des produits tardifs et nous assurent une trésorerie saine, les dettes d'exploitation étant réglées en début d'exercice alors que nos créances ne sont couvertes que très tard en cours d'année.

■ Cotisation des Centres Sociaux et socioculturels 2016 :

La cotisation des Centres Sociaux et socioculturels comprend une part nationale et une part départementale. La base de calcul commune à tous les centres à partir de leur budget prend en compte le PLA (Pilotage, Logistique, Animation).

■ Cotisation nationale 2015 votée à l'assemblée générale de la FCSF en 2009 :

La cotisation est calculée à partir de la seule valeur du PLA (pilotage, logistique et activités) fourni à votre Caisse d'allocations familiales et selon le barème suivant :

Pour la partie du PLA comprise entre 0 et 430 000 €, le taux appliqué est de **0.37 %**

Pour la partie du PLA supérieure à 430 000 €, le taux appliqué est de **0.08 %**

	Participation à la cotisation totale	Taux appliqué en % du PLA	
		TAUX T1 de 0 à 430 000 €	TAUX T2 au delà de 430 000 €
FCSF cotisation	53,846 %	0,200 %	0,0431 %
Contribution fonds mutualisé	21,830 %	0,081 %	0,0175 %
Contribution FO.S.FOR.A.	24,324 %	0,089 %	0,0194 %
Total	100,00 %	0,370 %	0,0800 %

Pour les Centres Sociaux et socioculturels nouvellement reconnus, ils seront appelés pour :

- 1ère année, sur la base du plancher ;
- 2ème année, la cotisation représentera 50 % de l'appel de cotisation au taux plein ;
- 3ème année, la cotisation représentera 100 % de l'appel de cotisation au taux plein.

Cotisations départementale 2016 :

La méthode de calcul départemental reste inchangée. La cotisation minimale et maximale est indexée sur l'évolution n-1, n de la prestation de service animation globale, soit + 1.85 %.

Cotisation minimale : $1\,520.07\text{€} + 1.85\% = 1\,548.19\text{€}$

Cotisation maximale : $1\,834.36\text{€} + 1.85\% = 1\,868.29\text{€}$

Cotisation des associations locales (offices, coordinations) : Nous proposons de la fixer à $159.53\text{€} + 1.85\% = 162.48\text{€}$

BUDGET PRÉVISIONNEL 2016

CHARGES		2016	2015	PRODUITS		2016	2015
Achats		3 100.00€	3 100.00€	Produits d'exploitation		15 677.36€	11 047.81€
606300	Petit équipement	1 500.00€	1 500.00€	701000	Ventes publication, doc.	- €	- €
606410	Fournitures administratives	1 600.00€	1 600.00€	706180	Participation Formation bén.	2 812.36€	750.00€
606800	Alimentation	- €	- €	706190	Participation Formation (Fosfora)	7 665.00€	7 830.00€
				708100	Participation formation prof.	- €	- €
Services extérieurs		17 600.00€	17 707.33€	708800	Autres participations	4 800.00€	2 067.81€
613200	Locations et charges immobilières	10 200.00€	10 120.44€	708805	Autres participations Pass culture	400.00€	400.00€
613500	Locations mobilières	1 400.00€	1 382.71€	708850	Mise à disposition personnel	- €	- €
615600	Maintenance	1 600.00€	1 617.20€				
615100	Entretien et réparation	200.00€	200.00€	Produits d'exploitation		114 808.00€	106 123.00€
616000	Assurances	700.00€	586.98€	741030	État Fonjep	11 499.00€	4 335.00€
618100	Documentation	1 000.00€	800.00€	742010	État Affaires Sociales	9 555.00€	9 946.00€
618500	Frais de colloques et séminaires	2 500.00€	3 000.00€	742030	Conseil Départemental 44	23 500.00€	23 500.00€
				742040	DRJSCS (FNDVA)	4 750.00€	5 000.00€
Autres services extérieurs		61 427.26€	58 725.47€	742050	Service civique	990.00€	- €
621400	Personnels détachés/association	- €	- €	742080	C.A.F	64 514.00€	63 342.00€
	Personnels extérieurs mission C.A.F	- €	- €				
	Personnels extérieurs Mission Régionale	- €	- €	Autres produits de gestion courante		96 036.03€	97 186.92€
622600	Honoraires	4 400.00€	4 300.00€	751400	Projet régional – participation CR	12 199.00€	12 300€
623100	Publicité, publications	- €	- €		Mission rég. – formation prof. C. Rég	1 600.00€	5 459.47€
623810	Accompagnement csx site internet	- €	- €	756000	Cotisations	41 964.85€	41 091.97€
625100	Transports et déplacements (salariés)	5 000.00€	5 000.00€	756100	Cotisations FCSF	40 272.18€	38 335.47€
625700	Missions et réceptions	1 000.00€	1 700.00€	758000	Contre partie charges supplétives	- €	- €
625750	Missions et réceptions Formation bén.	1 200.00€	1 100.00€	758100	Produits divers de gestion	- €	- €
625760	Missions et réceptions Formation prof.	- €	- €				
625800	Transport et déplacements (bén.)	700.00€	1 000.00€	Produits financiers		500.00€	700.00€
626100	Affranchissements	1 800.00€	1 600.00€	768000	Produits financiers	500.00€	700.00€
626200/300	Téléphone, internet	1 300.00€	1 300.00€				
627000	Frais bancaires	240.00€	240.00€	Produits exceptionnels		- €	- €
628100	Cotisations FCSF	40 272.18€	38 335.47€	775000	Produits cession éléments actifs	- €	- €
628200	Autres cotisations (CRAJEP – SNAECSO)	550.00€	550.00€	772000	Produits exceptionnels sur ex. ant.	- €	- €
628300	Remboursement Pass culture aux csx	400.00€	400.00€				
628250	Intervenants	3 565.08€	1 700.00€	Transferts de charges		2 300.00€	2 300.00€
628500	Frais CA et AG	1 000.00€	1 500.00€	791000	Transfert de charges	2 300.00€	2 300.00€
				791200	IJ prévoyance SNM	- €	- €
Impôts et taxes		3 459.99€	3 416.29€				
633300	Formation prof.	2 259.99€	2 116.29€				
635120	Autres taxes (foncier et ordures)	1 200.00€	1 300.00€				
Charges de personnels		142 184.14€	133 067.43€				
641100	Salaires bruts	98 613.41€	92 012.79€				
641800	Autres charges du personnel	- €	- €				
645100	Charges patronales	43 325.93€	38 808.68€				
647500	Médecine du travail	244.80€	200.00€				
	Autres charges de personnel (dont frais de formation prof.)	- €	2 045.96€				
	Congés payés/IJ	- €	- €				
Autres charges de gestion courante		- €	- €				
654400	Pertes sur créances irrécouvrables	- €	- €				
658000	Charges supplétives	- €	- €				
Charges exc. s/antérieur		- €	- €				
672000	Charges sur exercices antérieurs	- €	- €				
678000	Autres charges exceptionnelles	- €	- €				
Dotations aux amort.et provisions		1 550.00€	1 341.20€				
681120	Dotation aux amortissements	1 000.00€	791.20€				
681500	Dotation aux provisions pour charges	550.00€	550.00€				
TOTAL des CHARGES		229 321.39€	217 357.73€	TOTAL DES PRODUITS		229 321.39€	217 357.73€
RESULTAT COURANT		0.00€	0.00€	TOTAL GÉNÉRAL		0.00€	0.00€

LES RÉSOLUTIONS

Résolution n° 1

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport financier par l'association et l'expert comptable, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2015 tels qu'ils sont présentés.

Résolution n° 2

Affectation du résultat : l'assemblée générale décide d'affecter le résultat 2015 en report à nouveau.

Résolution n° 3

L'assemblée générale propose de prolonger l'indexation de la cotisation minimale et maximale sur l'évolution de la prestation de service CNAF « animation globale » n-1, n.

Résolution n° 4

L'assemblée générale propose de prolonger l'indexation de la cotisation des offices et regroupements sur l'évolution de la prestation de service CNAF « animation globale » n-1, n.



Fédération de
Loire Atlantique

Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de Loire-Atlantique

8 avenue des Thébaudières - Le Sillon de Bretagne
44800 Saint-Herblain

02.28.07.23.78 - 06.68.10.23.78

federation.csx44@wanadoo.fr

www.paysdelaloire.centres-sociaux.fr

